

**ROYAUME DU MAROC**

**\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\***

**OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL**

**\*=\*==\*==\*==\***

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 59 / 2023**

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail porte à la connaissance du public que des modifications, ci-après, ont été apportées à l'avis du dossier d'appel d'offres ouvert n° 59/2023, relatif à l'Acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie électrique destinés aux Directions Régionales Casablanca, Tanger et Beni Mellal ; répartie en lots suivants :

- Lot n° 1 : Composants électroniques
- Lot n° 2 : Matière d'œuvre
- Lot n° 3 : Outillage à main

1- Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- Lot n°1 : Quatre-vingt-quatorze mille cinq cent soixante-deux Dirhams et quarante centimes (94 562,40 DH) en TTC
- Lot n°2 : Deux cent soixante-huit mille six cent six Dirhams et quatre-vingts centimes (268 606,80 DH) en TTC
- Lot n°3 : Deux cent quarante-sept mille cinq cent seize Dirhams et quatre-vingts centimes (247 516,80 DH) en TTC

2- La date d'ouverture des plis est reportée au 25 Juillet 2023 à 11 Heures 30 mn.

Le dossier d'appel d'offres rectifié peut être retiré à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

\* Les autres termes et conditions restent inchangés.



**المملكة المغربية المملكة المغربية**  
**مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل**

\*\*\*\*\*

**إعلان تصحيحي لطلب العروض المفتوح**

**رقم 59/2023**

ينهي مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل إلى علم العموم أنه قد أجريت تغييرات على اعلان ملف طلب العروض المفتوح رقم 59/2023، لأجل اقتناء مادة العمل والأدوات الصغيرة لقطاع الهندسة الكهربائية لفائدة المديرية الجهوية الدار البيضاء، طنجة وبني ملال، موزعة في حصص كالتالي:

- الحصة 1: مكونات الكترونية
- الحصة 2: مادة العمل
- الحصة 3: لوازم يدوية

1. والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ
  - الحصة 1: أربعة وتسعون ألفاً وخمسمائة واثان وستون درهم وأربعون سنتيما (94 562,40) مع احتساب جميع الرسوم
  - الحصة 2: منتان وثمانية وستون ألفاً وستمئة وستة دراهم وثمانون سنتيما (268 606,80) مع احتساب جميع الرسوم
  - الحصة 3 : منتان وسبعة وأربعون ألفاً وخمسمائة وستة عشر درهم وثمانون سنتيما (247 516,80) مع احتساب جميع الرسوم

2. تأجيل تاريخ فتح الاظرفة الى يوم 25 يوليوز 2023 على الساعة الحادية عشرة و النصف صباحا

يمكن سحب ملف طلب العروض المصحح بمصلحة الصفقات بديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) . وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

- وأن جميع الشروط و المتطلبات الأخرى تبقى بدون تغيير

4

ROYAUME DU MAROC

\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 59/2023

Le **13 Juillet 2023 à 12 Heures**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour l'**Acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie électrique destinés aux Directions régionales Casablanca, Tanger et Beni Mellal ; répartie en lots suivants :**

- **Lot n° 1 : Composants électroniques**
- **Lot n° 2 : Matière d'œuvre**
- **Lot n° 3 : Outillage à main**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

- **Lot n°1 : Mille cinq cents Dirhams (1 500.00 DH)**
- **Lot n°2 : Quatre mille Dirhams (4 000.00 DH)**
- **Lot n°3 : Trois mille huit cents Dirhams (3 800.00 DH)**

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- **Lot n°1 : Trois cent soixante et onze mille deux cent soixante-quinze Dirhams et quatre-vingt-douze centimes (371 275,92 DH) en TTC**
- **Lot n°2 : Cinq cent vingt-six mille cent quatre Dirhams (526 104,00 DH) en TTC**
- **Lot n°3 : Cinq cent vingt-six mille cent quatre Dirhams (526 104,00 DH) en TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation



المملكة المغربية  
مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل  
إعلان عن طلب عروض أثمان مفتوح  
رقم 2023/59

في يوم 13 يوليوز 2023 على الساعة الثانية عشرة صباحا، سيتم في مكتب الإدارة العامة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح، لأجل اقتناء مادة العمل والأدوات الصغيرة لقطاع الهندسة الكهربائية لفائدة المديرية الجهوية الدار البيضاء، طنجة وبني ملال، موزعة في حصص كالتالي:

- الحصة 1: مكونات الكترونية
- الحصة 2: مادة العمل
- الحصة 3: لوازم يدوية

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)

وتبلغ الضمانة المؤقتة

- الحصة 1: ألف وخمسمائة (1 500.00) درهم
- الحصة 2: أربعة آلاف (4 000.00) درهم
- الحصة 3: ثلاثة آلاف وثمانمائة (3 800.00) درهم

والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ

- الحصة 1: ثلاثمائة وواحد وسبعون ألفاً ومئتان وخمسة وسبعون درهماً واثنان و تسعون سنتيماً (371 275,92) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 2: خمسمائة وستة وعشرون ألفاً ومائة وأربعة دراهم (526 104,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 3 : خمسمائة وستة وعشرون ألفاً ومائة وأربعة دراهم (526 104,00) مع احتساب جميع الرسوم

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين :

- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أظرفتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إما إيداع أظرفتهم الكترونياً عبر بوابة الصفقات العمومية وفقاً لمقتضيات مرسوم وزارة الاقتصاد و المالية رقم 20-14 (4 شتنبر 2014) ل 8 دوالقعدة 1435 المتعلق بتجريد مساطر الصفقات العمومية من الصفة المادية.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 5 من نظام الإستشارة.

4

**OFPPT****مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل****Office de la Formation Professionnelle et de la  
Promotion du Travail**

# **Dossier d'Appel D'Offres Ouvert sur offres de prix**

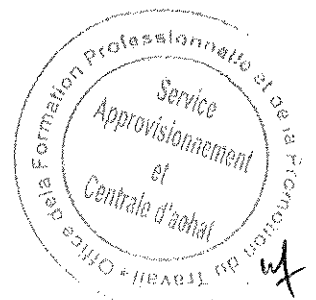
## **N° 59 / 2023**

*Financement : Projet OFPPT hors coopérations*

**Objet de l'Appel d'offres :**

**Acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie  
Électrique destinés aux DIRECTIONS REGIONALES CASABLANCA, TANGER ET BENI  
MELLAL ; répartie en lots suivants :**

- Lot n°1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES
- Lot n°2 : MATIERE D'OEUVRE
- Lot n°3 : OUTILLAGE A MAIN



# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

\*\*\*\*\*

## ARTICLE N°1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet l'acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie Électrique destinés aux DIRECTIONS REGIONALES CASABLANCA, TANGER ET BENI MELLAL ; répartie en lots suivants :

- Lot n°1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES
- Lot n°2 : MATIERE D'OEUVRE
- Lot n°3 : OUTILLAGE A MAIN

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article 18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

## ARTICLE N°2 : MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrages du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : **l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT)**.

## ARTICLE N°3 : DEFINITIONS.

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

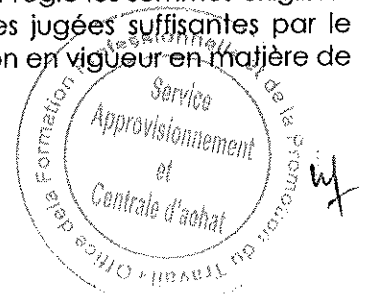
- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- **Groupement** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPT ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

## ARTICLE N°4 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;



- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;
- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

#### ARTICLE N°5 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

##### **A- Le dossier administratif comprend :**

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

**N.B : 1-** Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).

**2-** Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

**Pour les groupements,** il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

- a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité

sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

\* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

- d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

**Pour, les concurrents non installés au Maroc** : l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

**B - Le dossier technique comprend :**

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

**ARTICLE N°6 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS.**

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 5 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;
2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

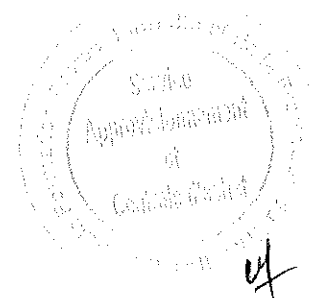
La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

**ARTICLE N°7 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.**

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

7.1 - **Les dossiers administratifs et techniques**, prévus à l'article 5 ci-dessus.

7.2 - **Une offre technique** :





L'offre technique du concurrent doit comprendre les éléments suivants :

1. Les « spécifications techniques des fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe : Lot N°1, 2 et 3 du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir l'annexe caractéristiques des fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références.

Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par **les catalogues et/ou**

Documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » afférents aux équipements et /ou fournitures proposées.

Ces catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

Il est à noter que :

- Pour le cas d'un groupement, les documents relatifs à l'offre technique sont à signer par l'ensemble des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.
- Pour les pièces de l'offre technique de la solution variante, les mêmes pièces sont exigées et ce, pour les fournitures proposées au titre de la solution variante.

7.3 - **Une offre financière** qui comprend :

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif prix établis par le Maître d'Ouvrage Délégué et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.

Le bordereau des prix - détail estimatif doivent tenir compte de :

- ↓ La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).
- ↓ Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- ↓ Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

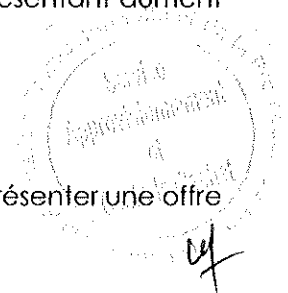
En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

7.4 - **Le cahier des prescriptions spéciales** paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

**ARTICLE N°8 : OFFRE VARIANTE.**

Des offres variantes pourront être proposées par les concurrents.

La présentation des offres variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.



Les modalités d'examen des offres de base seront effectuées conformément aux spécifications techniques des fournitures proposées annexé au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée. Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes.

Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessous, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante".

#### **ARTICLE N°9 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPPT, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.

#### **ARTICLE N°10 : INFORMATION DES CONCURRENTS.**

Tout concurrent peut demander au Maître d'Ouvrage Délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au Maître d'Ouvrage Délégué au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le Maître d'Ouvrage Délégué doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le Maître d'Ouvrage Délégué à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le Maître d'Ouvrage Délégué doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent.

Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

#### **ARTICLE N°11 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.**

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPT, exceptionnellement le Maître d'Ouvrage Délégué peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe 1-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au Maître d'Ouvrage Délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis.

La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au Maître d'Ouvrage Délégué d'apprécier sa demande de report.

Si le Maître d'Ouvrage Délégué reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du Maître d'Ouvrage Délégué.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.

#### ARTICLE N°12 : REPARTITION EN LOTS.

- Le jugement des offres, prévu pour le présent appel d'offres, est un jugement **par lot**.
- Le soumissionnaire peut faire une offre pour un ou plusieurs lots de l'appel d'offres.
- Chaque lot fait l'objet d'un seul marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots sont indivisibles.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la quantité indiquée à chaque lot.
- Les offres partielles, techniques et financières, ne sont en aucun cas prises en considération.

Pour l'attribution, le Maître d'Ouvrage Délégué procède à l'ouverture, à l'examen des offres de chaque lot, et à l'attribution par lot.

#### ARTICLE N°13 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPPT :

A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli fermé portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, éventuellement, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

- a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, et le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **dossiers administratif et technique** ».

- b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre financière** ».

- c) La troisième enveloppe contient l'offre technique. Elle doit être cachetée et porte de façon apparente la mention « **offre technique** »,

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;

#### ARTICLE N°14 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

#### ARTICLE N°15 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf – Casablanca - MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

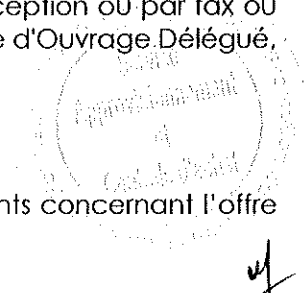
#### ARTICLE N°16 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le Maître d'Ouvrage Délégué saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au Maître d'Ouvrage Délégué, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

#### ARTICLE N°17 : LANGUE DE L'OFFRE.

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPT seront rédigés en Langue Française.



Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

**ARTICLE N°18 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.**

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

**ARTICLE N°19 : MONNAIE DE L'OFFRE.**

Pour le concurrent national, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé en Dirhams.

Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du

Dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

**ARTICLE N°20 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.**

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

**ARTICLE N°21 : EVALUATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.**

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles **36, 38, 39, 40** et **41** du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

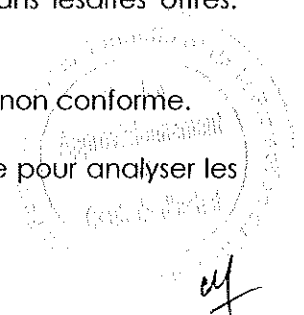
**Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :**

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de références, conformes aux prescriptions de l'article 5-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années (2015 et postérieur).

Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisé par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

**Les offres techniques seront évaluées comme suit :**

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'informations, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.
- La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

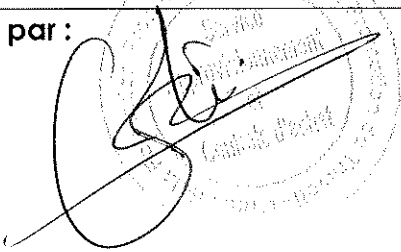




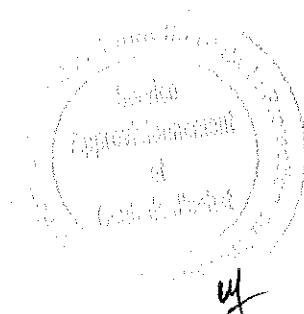
Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues, catalogues, et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » présentés.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disant par lot.

**NB :** En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

<p><b>Etabli par :</b></p> 	<p><b>Vérfifié par le Service des Marchés :</b></p> 
<p><b>Le maître d'ouvrage</b>  <b>Directeur de l'Approvisionnement</b>  <b>et la Logistique</b></p> 	



**MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

\*\*\*\*\*

ACTE D'ENGAGEMENT

**A - Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail**

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°.....du.....

**Objet du marché :** Acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie Électrique destinés aux DIRECTIONS REGIONALES RABAT, TANGER ET BENI MELLAL ; répartie en lots suivants :

Lot N° : .....

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

**B - Partie réservée au concurrent**

**a) Pour les personnes physiques**

Je (1), soussigné : ..... (Prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu ..... affilié à la CNSS sous le ..... (2) inscrit au registre du commerce de..... (Localité) sous le n° ..... (2) n° de patente..... (2) :

**b) Pour les personnes morales**

Je (1), soussigné ..... (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)  
 Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société)  
 Au capital de:.....  
 Adresse du siège social de la société.....  
 Adresse du domicile élu.....  
 Affiliée à la CNSS sous le n°.....(2) et (3)  
 Inscrite au registre du commerce..... (Localité) sous le n°..... (2) et (3)  
 N° de patente.....(2) et (3)  
 N° d'identification fiscale.....  
 N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise : .....(2) et (3)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

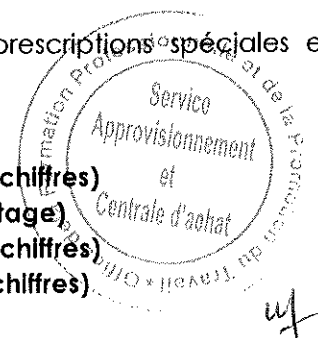
Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant total hors T.V.A. :.....(en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A. :.....(en lettres et en chiffres)
- Montant total T.V.A. comprise :.....(en lettres et en chiffres)



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (4) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

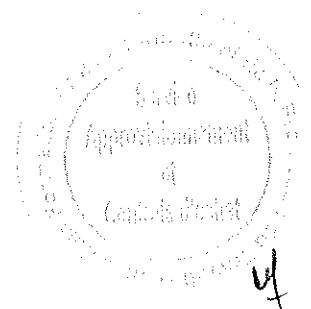
(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre : «Nous, soussignés..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

(4) supprimer les mentions inutiles





**MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR**

\*\*\*\*\*

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert, sur offres des prix

**Objet du marché :** Acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie Électrique destinés aux DIRECTIONS REGIONALES RABAT, TANGER ET BENI MELLAL ; répartie en lots suivants :

Lot N° : .....

**A - Pour les personnes physiques**

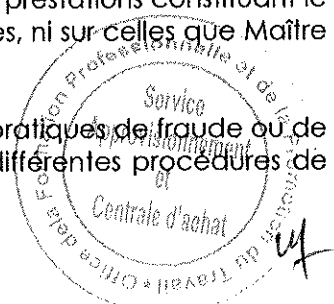
Je, soussigné : ..... (Prénom, nom et qualité)  
 Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,  
 Adresse du domicile élu :.....  
 Affilié à la CNSS sous le n° :..... (1)  
 Inscrit au registre du commerce de..... (Localité) sous le n° ..... (1) n°  
 de patente..... (1)  
 N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB), ouvert auprès de  
 .....

**B - Pour les personnes morales**

Je, soussigné ..... (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)  
 Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société)  
 au capital de:.....  
 Adresse du siège social de la société..... adresse du domicile  
 élu.....  
 Affiliée à la CNSS sous le n°.....(1)  
 Inscrite au registre du commerce..... (Localité) sous le n°.....(1)  
 N° de patente.....(1)  
 N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB), ouvert auprès de  
 .....  
 N° d'identification fiscale.....  
 N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise : .....(1)

**- Déclare sur l'honneur :**

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplie les conditions prévues à l'article 24 du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- 3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
- 4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
  - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
  - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que Maître d'Ouvrage Délégué a prévues dans ledit cahier ;
  - à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ; (3)
- 5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;

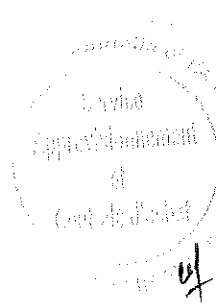


- 6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
- 7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).
- 8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- 9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

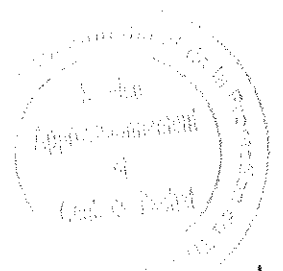
Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent

- (1)** Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.
- (2)** à supprimer le cas échéant.
- (3)** Lorsque le CPS le prévoit.
- (4)** à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- (\*)** En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.



**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES  
(C. P. S.)**



*ef*

# CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

Marché n° ..... / 2023.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Entre les soussignés :

D'une part : .....

L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL (O.F.P.P.T.), représenté par son Directeur Général,

Et,

D'autre part : .....

La société : .....

- Titulaire du compte ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société : .....

- Adresse du domicile élu : .....

- Affiliée à la CNSS sous le n° : .....

- Inscrite au registre de commerce de ..... (localité) sous le n° : .....

- Patente n° : .....

- N° d'identification fiscale

- n° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise : .....

- Représentée par :

Monsieur .....

Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

**CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :**

**ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet : Acquisition de matière d'œuvre et petit outillage pour le secteur Génie Électrique destinés aux DIRECTIONS REGIONALES CASABLANCA, TANGER ET BENI MELLAL ; répartie en lots suivants :

- Lot n°1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES
- Lot n°2 : MATIERE D'OEUVRE
- Lot n°2 : OUTILLAGE A MAIN

**ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ**

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016).



En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus

### ARTICLE 3 : AUTRES TEXTES APPLICABLES

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).
- L'arrêté 2-3663 du 13 /07/2005 portant organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.
- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.

Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

### ARTICLE N°4 : CARACTERE DES PRIX

Les prix de la fourniture objet du présent marché sont fermes et non révisables. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

### ARTICLE N°5 : NATURE DES PRIX

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix-détail estimatif, joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de la livraison des fournitures y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au titulaire une marge pour bénéfices et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

### ARTICLE N°6 : DROITS DE TIMBRES

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

### ARTICLE N°7 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD

#### Délai d'exécution :

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est de **60 Jours (Soixante Jours)**.



Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des fournitures incombant au titulaire

Le délai que se réserve l'OFPPPT pour la vérification de la conformité technique, n'est pas inclus dans le délai contractuel susmentionné.

Tout article jugé non conforme par l'OFPPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

L'OFPPPT s'engage à fournir au titulaire en temps voulu les documents de son ressort et qui sont nécessaires à l'accomplissement des formalités ci-dessus.

**Pénalités de retard :**

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité de Un pour mille (1/1000) du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8%) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCAGT.

**ARTICLE N°8 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF**

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCAGT est :

- Lot n°1 : Mille Cinq Cent dirhams **1 500,00 Dh**
- Lot n°2 : Quatre Mille dirhams **4 000,00 Dh**
- Lot n°3 : Trois Mille Huit Cent dirhams **3 800,00 Dh**

Le cautionnement provisoire reste acquis au Maître d'Ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCAGT.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

**N.B :** Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrès à cet effet conformément à la législation en vigueur.

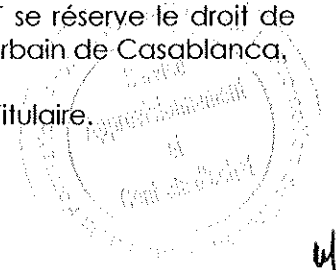
**ARTICLE N°9 : LIVRAISON DE LA FOURNITURE AU SITE BENEFICIAIRE**

Les fournitures seront livrées aux sites bénéficiaires indiqués dans les tableaux de répartition en annexe. Toutefois, et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Si le Site Bénéficiaire est indisponible pour une livraison directe du matériel, l'OFPPPT se réserve le droit de demander au Titulaire d'effectuer le Dépôt dans un Entrepôt dédié sur le périmètre urbain de Casablanca,

Toutefois, l'acheminement des fournitures vers le Site Bénéficiaire est à la charge du Titulaire.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFPPPT :





Vu la nature de la fourniture, les réceptions provisoire et définitive sont confondues, et la réception sera prononcée une fois que les vérifications nécessaires sont déclarées satisfaisantes par la commission de réception ayant établi les procès-verbaux des fournitures livrées.

#### **ARTICLE N°12 : MODE DE REGLEMENT**

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

#### **ARTICLE N°13 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le titulaire adressera à l'Office les factures en cinq exemplaires avec les bons de livraisons des articles réceptionnés conformes.

Les sommes dues au titulaire seront réglées à son compte dont le numéro est précisé dans le marché. Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

#### **ARTICLE N°14 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.**

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'O.F.P.P.T., ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, échantillons ou information fournis par l'O.F.P.P.T. ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à la dite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'O.F.P.P.T, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de l'O.F.P.P.T. et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'O.F.P.P.T. sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

#### **ARTICLE N°15 : BREVETS**

Le titulaire garantira l'O.F.P.P.T, contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi de la fourniture ou d'un de leurs éléments au MAROC.

#### **ARTICLE N°16 : SOUS-TRAITANCE**

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPT.

#### **ARTICLE N°17 : DOMICILE DU TITULAIRE**

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

#### **ARTICLE N°18 : VALIDITE DU MARCHE**

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de l'Office ou par son délégataire dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

#### **ARTICLE N°19 : GARANTIE**





Le titulaire garantit que tous les articles livrés en exécution du marché sont de bonne qualité et n'aura aucune défectuosité qui peut se révéler pendant son utilisation normale.

#### **ARTICLE N°20 : RETENUE DE GARANTIE**

Compte tenu de la nature des fournitures objet du présent marché, aucune retenue de garantie ne sera effectuée sur le montant des acomptes délivrés au titulaire.

#### **ARTICLE N°21 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES**

En application des dispositions de l'article 25 du CCAGT, le titulaire doit souscrire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

#### **ARTICLE N°22 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS**

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT).

#### **ARTICLE N°23 : NANTISSEMENT**

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du présent marché, il est précisé que :

- 1- La liquidation des sommes dues par l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, en exécution du marché sera opérée par le Directeur Général de l'O.F.P.P.T. ou par la personne ayant reçu délégation à cet effet.
- 2- Les paiements prévus au présent marché seront effectués par le Trésorier Payeur de l'Office, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché.
- 3- Les renseignements et les états prévus à l'article 8 du Dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics, seront fournis par le Directeur Général de l'OFPPT au titulaire du marché ainsi qu'au bénéficiaire éventuel des nantissemments ou subrogations.
- 4- En application de l'article 13 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT), l'Office délivrera à la demande du titulaire un exemplaire unique du marché. Les frais de timbrage sont à la charge exclusive du titulaire.

#### **ARTICLE N°24 : RESILIATION DU MARCHE**

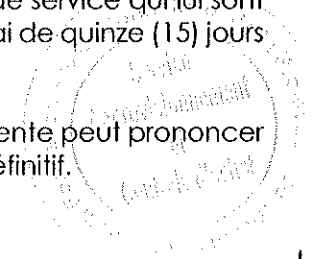
Le marché peut être résilié par l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) - CCAGT et règlement des marchés de l'OFPPT, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014)).

#### **ARTICLE N°25 : MESURES COERCITIVES**

Lorsque le titulaire ne se conforme pas, soit aux stipulations du marché, soit aux ordres de service qui lui sont donnés par l'OFPPT, l'autorité compétente le met en demeure d'y satisfaire dans un délai de quinze (15) jours à dater de la notification de la mise en demeure.

Passé ce délai, si le titulaire n'a pas exécuté les dispositions prescrites, l'autorité compétente peut prononcer la résiliation pure et simple du marché, assortie de la confiscation du cautionnement définitif.

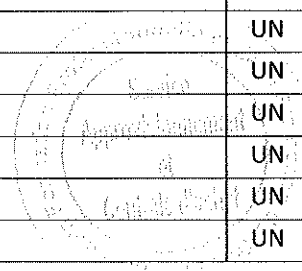
Les dispositions de l'article 79 du CCAGT seront appliquées.



## CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

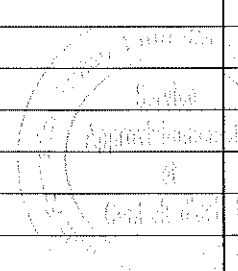
### LOT 1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Item n°	Désignation	UNITÉ
1	Afficheur 7 segments à anode commune	UN
2	Afficheur 7 segments à cathode commune	UN
3	Amplificateur opérationnel 741	UN
4	ARDUINO MEGA R3	UN
5	ARDUINO Nano 328	UN
6	ARDUINO UNO R3 avec câble USB	UN
7	Boussole numérique 3 axes	UN
8	BREAD bord power SUPPLY	UN
9	Capteur à effet Hall	UN
10	Capteur de position « fin de course » à levier à galet	UN
11	Capteur humidité du sol	UN
12	Cellule Photoconductrice LDR 5 mm	UN
13	Cellule photoélectrique (phototransistor)	UN
14	Cellule photoélectrique (phototransistor) émetteur - récepteur	UN
15	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN
16	Circuit intégré NON 74LS04	UN
17	Circuit intégré additionneur 74LS83	UN
18	Circuit intégré bascule D 74LS74	UN
19	Circuit intégré bascule JK à front descendant 74LS76	UN
20	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS47	UN
21	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS48	UN
22	Circuit intégré BCD/7 segments avec R 74LS47	UN
23	Circuit Intégré CD 4017	UN
24	Circuit Intégré CD 4070	UN
25	Circuit Intégré CD 4093	UN
26	Circuit Intégré CD 4511	UN
27	Circuit intégré compteur 74LS92	UN
28	Circuit intégré compteur 2-5 74LS90	UN
29	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN
30	Circuit intégré ET 74LS08	UN
31	Circuit Intégré LM 317	UN
32	Circuit Intégré LM 324	UN
33	Circuit Intégré LM 335	UN
34	Circuit Intégré LM 337	UN
35	Circuit Intégré LM 339	UN
36	Circuit Intégré LM 723	UN
37	Circuit intégré NAND 74LS00	UN
38	Circuit Intégré NE 555	UN
39	Circuit intégré NON 74LS04	UN



4

Item n°	Désignation	UNITÉ
40	Circuit intégré NOR 74LS02	UN
41	Circuit intégré OU 74LS32	UN
42	Circuit intégré OU EXCLUSIF 74LS86	UN
43	Circuit intégré registre à décalage 74LS95	UN
44	Commutateur deux positions	UN
45	Commutateur deux positions, rotatif 22 mm	UN
46	Commutateur trois positions	UN
47	Condensateur 16 V; 470 MF	UN
48	Condensateur 400V; 0,1 MF	UN
49	Condensateur 400V; 0,47mF	UN
50	Condensateur 400V; 1mF	UN
51	Condensateur 250V; 4700 MF	UN
52	Condensateur 250V;1000 MF	UN
53	Condensateur 0,33nF	UN
54	Condensateur 1µF/25V	UN
55	Condensateur 10µF/40V	UN
56	Condensateur 100nF	UN
57	Condensateur 10nF	UN
58	Condensateur 1nF	UN
59	Condensateur 22µF/25V	UN
60	Condensateur 220nF	UN
61	Condensateur 22nF	UN
62	Condensateur 22pF	UN
63	Condensateur 470nF	UN
64	Condensateur 47nF	UN
65	Condensateur électrolytique 63 V; 100 MF	UN
66	Condensateur électrolytique 63 V; 1000 MF	UN
67	Condensateur électrolytique 63 V; 1mF	UN
68	Condensateur électrolytique 63 V; 220 MF	UN
69	Condensateur électrolytique 63 V; 22mF	UN
70	Condensateur électrolytique 63 V; 4,7 MF	UN
71	Condensateur électrolytique 63 V; 47 MF	UN
72	Connecteurs mâle/femelle Multi-Contact MC4 de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN
73	Connecteurs MC4 Y double mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN
74	Connecteurs MC4 Y3 triple mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN
75	Convertisseur I2C pour LCD	UN
76	Convertisseur RS485 pour ARDUINO	UN
77	Détecteur de mouvement	UN
78	DHT 11 Capteur température et humidité	UN
79	DIAC tension blocage 400 V ; I =1 A	UN
80	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN
81	Diode ZENER 1,3W 12V	UN



Handwritten signature or initials.

Item n°	Désignation	UNITÉ
82	Diode ZENER 1,3W 15V	UN
83	Diode ZENER 1,3W 3,3V	UN
84	Diode ZENER 1,3W 4,7V	UN
85	Diode ZENER 1,3W 5,1V	UN
86	Diode 1N4004	UN
87	Diode 1N4007	UN
88	Diode 1N4148	UN
89	Diode 1N4733	UN
90	Diode de puissance BYX42	UN
91	Diode électroluminescente bleu 5 mm	UN
92	Diode électroluminescente infra-rouge	UN
93	Diode électroluminescente jaune 5 mm	UN
94	Diode électroluminescente rouge 5mm	UN
95	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN
96	EASY driver V4,4	UN
97	Ecran LCD TFT tactile 3,2"	UN
98	Emetteur laser rouge	UN
99	Étain pour soudure Ø 1mm	KG
100	Étain pour soudure Ø 3mm	KG
101	Kit ARDUINO complet	UN
102	Lecteur RFID 13Mhz + 2 Tags	UN
103	Micro servomoteur SG90	UN
104	Micro USB to DIP	UN
105	Microcontrôleur PIC 16F84A	UN
106	Microcontrôleur PIC 16F877	UN
107	MOC 3011	UN
108	Module Bluetooth	UN
109	Module LED RGB	UN
110	Module Peltier	UN
111	module suiveur de ligne	UN
112	Module transmission sans fils avec antenne	UN
113	Module WIFI ESP8266	UN
114	Moteur pas à pas avec driver ULN 2003	UN
115	MPU6050 Gyroscope + accéléromètre 3 axes	UN
116	Photo - thyristor pour détection	UN
117	Photodiodes	UN
118	Pile 1,5 V	UN
119	Pile 9 V	UN
120	Plaquette de montage électronique (LABDEC)	UN
121	Pont redresseur 4A ; 600V	UN
122	Potentiomètre 1 kW à 100 kW, 1W à 5W	UN
123	Potentiomètre 1 kW à 220 kW, 1W à 5W	UN
124	Potentiomètre 1 kΩ à 100 kΩ, 1W à 5W	UN
125	Potentiomètre 1 kΩ à 220 kΩ, 1W à 5W	UN

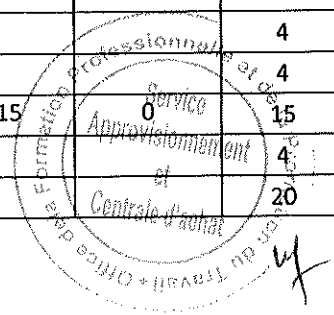
Item n°	Désignation	UNITÉ
126	Programmeur de PIC (16F84, 16F877, ..... ) ave liaison USB	UN
127	Programmeur pic k150	UN
128	Quartz 16Mhz	UN
129	Quartz 4Mhz	UN
130	Radiateur TO220	UN
131	RASPBERRY pi 3 model B	UN
132	RASPBERRY Pi Zéro	UN
133	Régulateur de tension 12 V 7812C	UN
134	Régulateur de tension -12 V 7912C	UN
135	Régulateur de tension 15 V 7815C	UN
136	Régulateur de tension -15 V 7915C	UN
137	Régulateur de tension 24V 7824C	UN
138	Régulateur de tension 5V 7805C	UN
139	Régulateur de tension 5V 7905C	UN
140	Résistance CR 52 1W 10 Ω	UN
141	Résistance CR 52 1W 100 Ω	UN
142	Résistance CR 52 1W 47 Ω	UN
143	Résistance CR 52 1W 470 Ω	UN
144	Résistance SFR 25 1/4W 1 kΩ	UN
145	Résistance SFR 25 1/4W 1 MΩ	UN
146	Résistance SFR 25 1/4W 1,2 kΩ	UN
147	Résistance SFR 25 1/4W 1,5 kΩ	UN
148	Résistance SFR 25 1/4W 10 kΩ	UN
149	Résistance SFR 25 1/4W 100 kΩ	UN
150	Résistance SFR 25 1/4W 120 Ω	UN
151	Résistance SFR 25 1/4W 15 kΩ	UN
152	Résistance SFR 25 1/4W 150 kΩ	UN
153	Résistance SFR 25 1/4W 150 Ω	UN
154	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 kΩ	UN
155	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 MΩ	UN
156	Résistance SFR 25 1/4W 2,7 kΩ	UN
157	Résistance SFR 25 1/4W 220 Ω	UN
158	Résistance SFR 25 1/4W 270 Ω	UN
159	Résistance SFR 25 1/4W 3,3 kΩ	UN
160	Résistance SFR 25 1/4W 330 kΩ	UN
161	Résistance SFR 25 1/4W 330 Ω	UN
162	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 kΩ	UN
163	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 MΩ	UN
164	Résistance SFR 25 1/4W 47 kΩ	UN
165	Résistance SFR 25 1/4W 470 kΩ	UN
166	Résistance SFR 25 1/4W 470 Ω	UN
167	RTC Real time CLOCK	UN
168	Serrure électrique	UN
169	Sonde d'oscilloscope	UN

Item n°	Désignation	UNITÉ
170	Support pour ARDUINO nano	UN
171	Support pour circuit intégré 8 broches	UN
172	Support pour circuit intégré 14 broches	UN
173	Support pour circuit intégré 16 broches	UN
174	Support pour circuit intégré 18 broches	UN
175	Support pour circuit intégré 40 broches	UN
176	Switch ON/OFF	UN
177	Thyristor TIC 106	UN
178	Transformateur 220V / 24 V	UN
179	Transformateur 220V / 24 V avec prise médiane	UN
180	Transformateur 220V/2x12V 18VA	UN
181	Transformateur 220V/2X6V 18VA	UN
182	Transformateur 220V/2X9V 18VA	UN
183	Transistor 2N 4401	UN
184	Transistor 2N 4403	UN
185	Transistor BC 327	UN
186	Transistor BC 337	UN
187	Transistor NPN 2N 2222	UN
188	Transistor TIP 32C	UN
189	Transistor TIP 41	UN
190	Transistor UNIJONCTION 2N 2646	UN
191	Triac tension blocage 400V ; I = 20A	UN
192	Weller Tips	UN

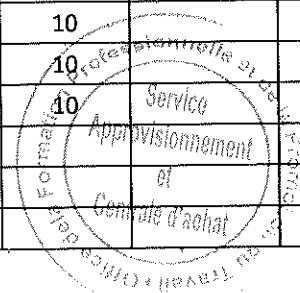
**TABLEAU DE REPARTITION**

**LOT 1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES**

Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
1	Afficheur 7 segments à anode commune	UN	20	20		40
2	Afficheur 7 segments à cathode commune	UN	20	20		40
3	Amplificateur opérationnel 741	UN	30	20		50
4	ARDUINO MEGA R3	UN	4			4
5	ARDUINO Nano 328	UN	4			4
6	ARDUINO UNO R3 avec câble USB	UN	4			4
7	Boussole numérique 3 axes	UN	4			4
8	BREAD bord power SUPPLY	UN	4			4
9	Capteur à effet Hall	UN	4			4
10	Capteur de position « fin de course » à levier à galet	UN		15		15
11	Capteur humidité du sol	UN	4			4
12	Cellule Photoconductrice LDR 5 mm	UN	20			20

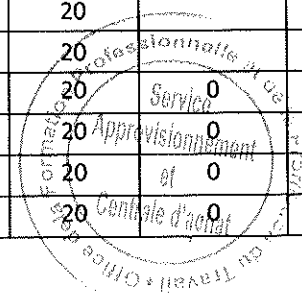


Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
13	Cellule photoélectrique (phototransistor)	UN	40			40
14	Cellule photoélectrique (phototransistor) émetteur - récepteur	UN		20	0	20
15	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN	20			20
16	Circuit intégré NON 74LS04	UN	20			20
17	Circuit intégré additionneur 74LS83	UN	20	10		30
18	Circuit intégré bascule D 74LS74	UN	20	10		30
19	Circuit intégré bascule JK à front descendant 74LS76	UN	20	10		30
20	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS47	UN	20	10		30
21	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS48	UN	20			20
22	Circuit intégré BCD/7 segments avec R 74LS47	UN		10	0	10
23	Circuit Intégré CD 4017	UN	20			20
24	Circuit Intégré CD 4070	UN	20			20
25	Circuit Intégré CD 4093	UN	20			20
26	Circuit Intégré CD 4511	UN	20			20
27	Circuit intégré compteur 74LS92	UN	20	10		30
28	Circuit intégré compteur 2-5 74LS90	UN	20	10		30
29	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN		10	0	10
30	Circuit intégré ET 74LS08	UN	20	10		30
31	Circuit Intégré LM 317	UN	20			20
32	Circuit Intégré LM 324	UN	20			20
33	Circuit Intégré LM 335	UN	20			20
34	Circuit Intégré LM 337	UN	20			20
35	Circuit Intégré LM 339	UN	20			20
36	Circuit Intégré LM 723	UN	20			20
37	Circuit intégré NAND 74LS00	UN	20	10		30
38	Circuit Intégré NE 555	UN	20			20
39	Circuit intégré NON 74LS04	UN		10	0	10
40	Circuit intégré NOR 74LS02	UN	20	10		30
41	Circuit intégré OU 74LS32	UN	20	10		30
42	Circuit intégré OU EXCLUSIF 74LS86	UN	20	10		30
43	Circuit intégré registre à décalage 74LS95	UN	20	10		30
44	Commutateur deux positions	UN		15	0	15
45	Commutateur deux positions, rotatif 22 mm	UN		3	3	6
46	Commutateur trois positions	UN		15	0	15
47	Condensateur 16 V; 470 MF	UN	50	10		60
48	Condensateur 400V; 0,1 MF	UN	50	10		60
49	Condensateur 400V; 0,47mF	UN	50	10		60
50	Condensateur 400V; 1mF	UN	50	10		60
51	Condensateur 250V; 4700 MF	UN	50	10		60
52	Condensateur 250V;1000 MF	UN	50	10		60
53	Condensateur 0,33nF	UN	50			50
54	Condensateur 1µF/25V	UN	50			50
55	Condensateur 10µF/40V	UN	50			50



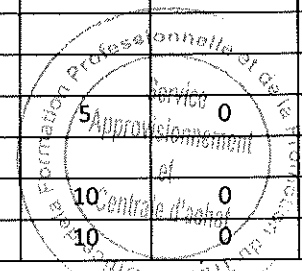
4

Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
56	Condensateur 100nF	UN	50			50
57	Condensateur 10nF	UN	50			50
58	Condensateur 1nF	UN	50			50
59	Condensateur 22µF/25V	UN	50			50
60	Condensateur 220nF	UN	50			50
61	Condensateur 22nF	UN	50			50
62	Condensateur 22pF	UN	50			50
63	Condensateur 470nF	UN	50			50
64	Condensateur 47nF	UN	50			50
65	Condensateur électrolytique 63 V; 100 MF	UN	50	10		60
66	Condensateur électrolytique 63 V; 1000 MF	UN	50	10		60
67	Condensateur électrolytique 63 V; 1mF	UN	50	10		60
68	Condensateur électrolytique 63 V; 220 MF	UN	50	10		60
69	Condensateur électrolytique 63 V; 22mF	UN	50	10		60
70	Condensateur électrolytique 63 V; 4,7 MF	UN	50	10		60
71	Condensateur électrolytique 63 V; 47 MF	UN	50	10		60
72	Connecteurs mâle/femelle Multi-Contact MC4 de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN		15	0	15
73	Connecteurs MC4 Y double mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN		5	5	10
74	Connecteurs MC4 Y3 triple mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN		5	5	10
75	Convertisseur I2C pour LCD	UN	4			4
76	Convertisseur RS485 pour ARDUINO	UN	4			4
77	Détecteur de mouvement	UN	4			4
78	DHT 11 Capteur température et humidité	UN	4			4
79	DIAC tension blocage 400 V ; I =1 A	UN	20	60	0	80
80	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN	100			100
81	Diode ZENER 1,3W 12V	UN	100	20		120
82	Diode ZENER 1,3W 15V	UN	100	20		120
83	Diode ZENER 1,3W 3,3V	UN	100	20		120
84	Diode ZENER 1,3W 4,7V	UN	100	20		120
85	Diode ZENER 1,3W 5,1V	UN	100	20		120
86	Diode 1N4004	UN	100	20	0	120
87	Diode 1N4007	UN	100	20	0	120
88	Diode 1N4148	UN	100	20		120
89	Diode 1N4733	UN	100	20		120
90	Diode de puissance BYX42	UN	100	20		120
91	Diode électroluminescente bleu 5 mm	UN	100			120
92	Diode électroluminescente infra-rouge	UN	100			120
93	Diode électroluminescente jaune 5 mm	UN	100			120
94	Diode électroluminescente rouge 5mm	UN	100			120



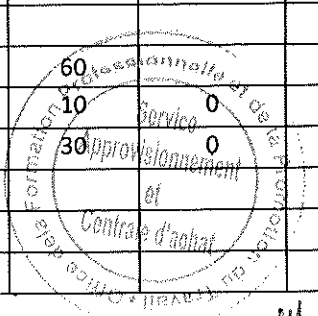


Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
95	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN		30	0	30
96	EASY driver V4,4	UN	4			4
97	Ecran LCD TFT tactile 3,2"	UN	4			4
98	Emetteur laser rouge	UN	4			4
99	Étain pour soudure Ø 1mm	KG	10			10
100	Étain pour soudure Ø 3mm	KG	10			10
101	Kit ARDUINO complet	UN	4			4
102	Lecteur RFID 13Mhz + 2 Tags	UN	4			4
103	Micro servomoteur SG90	UN	4			4
104	Micro USB to DIP	UN	4			4
105	Microcontrôleur PIC 16F84A	UN	40			40
106	Microcontrôleur PIC 16F877	UN	40			40
107	MOC 3011	UN	4			4
108	Module Bluetooth	UN	4			4
109	Module LED RGB	UN	4			4
110	Module Peltier	UN	4			4
111	module suiveur de ligne	UN	4			4
112	Module transmission sans fils avec antenne	UN	4			4
113	Module WIFI ESP8266	UN	4			4
114	Moteur pas à pas avec driver ULN 2003	UN	4			4
115	MPU6050 Gyroscope + accéléromètre 3 axes	UN	4			4
116	Photo - thyristor pour détection	UN	20	3	3	26
117	Photodiodes	UN	20	10	0	30
118	Pile 1,5 V	UN	20	10	0	30
119	Pile 9 V	UN	20	6		26
120	Plaque de montage électronique (LABDEC)	UN	70	6		76
121	Pont redresseur 4A ; 600V	UN	20	10		30
122	Potentiomètre 1 kW à 100 kW, 1W à 5W	UN		10	0	10
123	Potentiomètre 1 kW à 220 kW, 1W à 5W	UN		5	0	5
124	Potentiomètre 1 kΩ à 100 kΩ, 1W à 5W	UN	20			20
125	Potentiomètre 1 kΩ à 220 kΩ, 1W à 5W	UN	20			20
126	Programmeur de PIC (16F84, 16F877, ..... ) avec liaison USB	UN	4			4
127	Programmeur pic k150	UN	4			4
128	Quartz 16Mhz	UN	40			40
129	Quartz 4Mhz	UN	40			40
130	Radiateur TO220	UN	20	10		30
131	RASPBERRY pi 3 model B	UN	4			4
132	RASPBERRY Pi Zéro	UN	4			4
133	Régulateur de tension 12 V 7812C	UN	20			20
134	Régulateur de tension -12 V 7912C	UN	20			20
135	Régulateur de tension 15 V 7815C	UN	20			25
136	Régulateur de tension -15 V 7915C	UN	20			20
137	Régulateur de tension 24V 7824C	UN	20			30
138	Régulateur de tension 5V 7805C	UN	20			30



Handwritten signature or mark.

Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
139	Régulateur de tension 5V 7905C	UN	20			20
140	Résistance CR 52 1W 10 Ω	UN	100	5		105
141	Résistance CR 52 1W 100 Ω	UN	100	10		110
142	Résistance CR 52 1W 47 Ω	UN	100	10		110
143	Résistance CR 52 1W 470 Ω	UN	100	10		110
144	Résistance SFR 25 1/4W 1 kΩ	UN	100	10		110
145	Résistance SFR 25 1/4W 1 MΩ	UN	100	10		110
146	Résistance SFR 25 1/4W 1,2 kΩ	UN	100	10		110
147	Résistance SFR 25 1/4W 1,5 kΩ	UN	100	10		110
148	Résistance SFR 25 1/4W 10 kΩ	UN	100	10		110
149	Résistance SFR 25 1/4W 100 kΩ	UN	100	10		110
150	Résistance SFR 25 1/4W 120 Ω	UN	100	10		110
151	Résistance SFR 25 1/4W 15 kΩ	UN	100	10		110
152	Résistance SFR 25 1/4W 150 kΩ	UN	100	10		110
153	Résistance SFR 25 1/4W 150 Ω	UN	100	10		110
154	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 kΩ	UN	100	10		110
155	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 MΩ	UN	100	10		110
156	Résistance SFR 25 1/4W 2,7 kΩ	UN	100	10		110
157	Résistance SFR 25 1/4W 220 Ω	UN	100	10		110
158	Résistance SFR 25 1/4W 270 Ω	UN	100	10		110
159	Résistance SFR 25 1/4W 3,3 kΩ	UN	100	10		110
160	Résistance SFR 25 1/4W 330 kΩ	UN	100	10		110
161	Résistance SFR 25 1/4W 330 Ω	UN	100	10		110
162	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 kΩ	UN	100	10		110
163	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 MΩ	UN	100	10		110
164	Résistance SFR 25 1/4W 47 kΩ	UN	100	10		110
165	Résistance SFR 25 1/4W 470 kΩ	UN	100	10		110
166	Résistance SFR 25 1/4W 470 Ω	UN	100	10		110
167	RTC Real time CLOCK	UN	4			4
168	Serrure électrique	UN	4			4
169	Sonde d'oscilloscope	UN	20	10	0	30
170	Support pour ARDUINO nano	UN	4			4
171	Support pour circuit intégré 8 broches	UN	20			20
172	Support pour circuit intégré 14 broches	UN	20			20
173	Support pour circuit intégré 16 broches	UN	20			20
174	Support pour circuit intégré 18 broches	UN	20			20
175	Support pour circuit intégré 40 broches	UN	20			20
176	Switch ON/OFF	UN	4			4
177	Thyristor TIC 106	UN	20			80
178	Transformateur 220V / 24 V	UN				10
179	Transformateur 220V / 24 V avec prise médiane	UN				30
180	Transformateur 220V/2x12V 18VA	UN	10			10
181	Transformateur 220V/2X6V 18VA	UN	10			10
182	Transformateur 220V/2X9V 18VA	UN	10			10

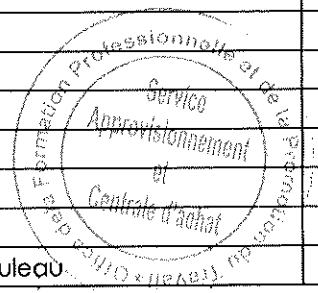


Handwritten signature or initials.

Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
183	Transistor 2N 4401	UN	20	3	0	23
184	Transistor 2N 4403	UN	20	10	0	30
185	Transistor BC 327	UN	20	10	0	30
186	Transistor BC 337	UN	20	10	0	30
187	Transistor NPN 2N 2222	UN	40	10	0	50
188	Transistor TIP 32C	UN	20			20
189	Transistor TIP 41	UN	20			20
190	Transistor UNIJUNCTION 2N 2646	UN	20	10		30
191	Triac tension blocage 400V ; I = 20A	UN	20	10		30
192	Weller Tips	UN	4			4

**LOT 2 : MATIERE D'OEUVRE**

Item n°	Désignation	UNITÉ
1	Ballast pour tube fluorescent à allumage instantané	UN
2	Ballast pour tube fluorescent à starter	UN
3	Bande de marquage au sol adhésive couleur bleu	ML
4	Bande de marquage au sol adhésive couleur jaune	ML
5	Barrettes de raccordement cap 10 mm <sup>2</sup>	UN
6	Barrettes de raccordement cap 16mm <sup>2</sup>	UN
7	Barrettes de raccordement cap 4 mm <sup>2</sup>	UN
8	Barrettes de raccordement cap 8mm <sup>2</sup>	UN
9	Bloc de contacts auxiliaires instantané 1F + 1O	UN
10	Bloc de contacts auxiliaires instantané 2F + 2O	UN
11	Bloc de contacts temporisés au repos 0 à 30 seconde	UN
12	Bloc de contacts temporisés au travail 0 à 30 seconde	UN
13	bloc de jonction fixe sur rail oméga	UN
14	Boîte à deux boutons poussoirs MA – AR	UN
15	Boîte à trois boutons poussoirs MA – AR – MA	UN
16	Boîte à trois lampes de signalisations 220V couleur différentes	UN
17	Boîte de dérivation carrée 80 x 80	UN
18	Boîte de dérivation PVC 100 x 100 mm	UN
19	Boîte de dérivation ronde en plastique D 60 mm	UN
20	Boîte rectangulaire 180 mm x 140 mm	UN
21	Boîtes de jonctions de chaîne	UN
22	Bornes sur rails, 10 mm	UN
23	Bornes sur rails, 10 mm jaune-vert	UN
24	Bornes sur rails, 4 mm	UN
25	Bornes sur rails, 4 mm jaune-vert	UN
26	Bouton poussoir unipolaire apparent Plexo - étanche	UN
27	Câble (2P + T) 2,5 mm <sup>2</sup> souple	ML
28	Câble (3P + T) 2,5 mm <sup>2</sup> souple	ML
29	Câble (3P +N+ T) 2,5 mm <sup>2</sup> souple	ML
30	Câble de relais de niveau 0,75x3 mm <sup>2</sup> blindé	ML
31	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur noir 1000 V DC rouleau	ML



4

Item n°	Désignation	UNITÉ
32	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur rouge 1000 V DC rouleau	ML
33	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur vert jaune 1000 V DC rouleau	ML
34	Câble multiconducteur 5 paires pour interphone	ML
35	Câble souple immergeable alimentation 4x 4 mm <sup>2</sup>	ML
36	Capteur de position "fin de course" électrique	UN
37	Chemin de cable en acier perforé hauteur : 50 mm largeur : 100 mm minimum	ML
38	Cheville en plastique D 10	UN
39	Cheville en plastique D 8	UN
40	Coffret électrique, étanche, isolé, métallique avec rails DIN 20x40x50 cm minimum	UN
41	Colle pour tube PVC	UN
42	Collier Atlas D 16 mm avec pattes à vis	UN
43	Collier Atlas D 18 mm avec pattes à vis	UN
44	Collier Atlas D 28 mm avec pattes à vis	UN
45	Collier COLSON 3,5 x 140 mm	UN
46	Collier de serrage en plastique nylon, fermeture éclair Taille:3,6 x 300 mm environ (en paquet de 100)	UN
47	Commutateur 2 positions	UN
48	Commutateur 3 positions	UN
49	Conducteur rigide diamètre 0,5 mm <sup>2</sup>	ML
50	Conducteur rigide diamètre 1,5 mm <sup>2</sup>	ML
51	Conducteur rigide diamètre 2,5 mm <sup>2</sup>	ML
52	Conducteur souple diamètre 1,5 mm <sup>2</sup>	ML
53	Conducteur souple diamètre 2,5 mm <sup>2</sup>	ML
54	Conduit PVC IRO N° 11 (barre de 3 mètre minimum)	UN
55	Conduit PVC IRO N° 13 (barre de 3 mètre minimum)	UN
56	Contacteur tétra polaire bobine 220V ; 50Hz 25A	UN
57	Contacteur tripolaire bobine 220V ; 50Hz	UN
58	Corde de suspension pompe immergée d'un diamètre de 12 mm	UN
59	Cosse pour conducteur 1,5 mm <sup>2</sup>	UN
60	Cosse pour conducteur 2,5 mm <sup>2</sup>	UN
61	Coude 90° FF Plastique pour tube flexible D11	UN
62	Coude 90° IRO N° 11	UN
63	Coude 90° IRO N° 13	UN
64	Disjoncteur AC 3 phases 16 A courbe C	UN
65	Disjoncteur bipolaire 220 V, 10 A	UN
66	Disjoncteur différentiel monophasé 220 V, 10 à 30 A, 300 mA	UN
67	Disjoncteur différentiel triphasé 220 V / 380 V, 30 à 60 A, 300 mA	UN
68	Disjoncteur magnétothermique modulaire 16 A	UN
69	Disjoncteur magnétothermique modulaire 32A	UN
70	Disjoncteur solaire DC calibré à une valeur légèrement supérieure à l'intensité de court-circuit du champ solaire prévu (50 A), Avec des tensions nominales 48V / 220V/550V/1000V max	UN
71	Disjoncteur tétra polaire magnétothermique 220 V / 380 V, 25 A	UN
72	Douille B22	UN
73	Douille E27	UN
74	Étain pour soudure Ø 1mm	KG
75	Étain pour soudure Ø 3mm	KG
76	Fusible à cartouche 10x38 15 A	UN
77	Fusible à cartouche 10x38 25 A	UN
78	Gâche électrique 12V + transfo 220V/12V	UN

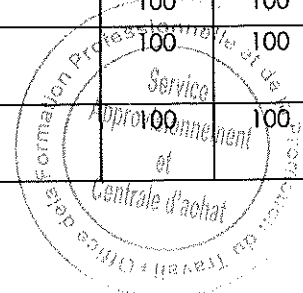
Item n°	Désignation	UNITÉ
79	Goulotte perforée en PVC 25 x 30 avec couvercle (barre de 2 mètre)	UN
80	Goulotte perforée en PVC 60 x 40 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN
81	Interrupteur double allumage saillant en plastique	UN
82	Interrupteur double va et vient Plexo étanche 10 A-220 V	UN
83	Interrupteur Sectionneur DC 50 A minimum	UN
84	Interrupteur simple allumage	UN
85	Interrupteur va-et-vient	UN
86	Lame de scie à main L300mm	UN
87	Lampe à incandescence B22 / 240 V – 100W	UN
88	Lampe à incandescence E27-220V-100W	UN
89	Lampe de signalisation 24 V ; 15 W	UN
90	Lampe de signalisation avec support 12 V	UN
91	Lampe de signalisation de 24 V DC Orange	UN
92	Lampe de signalisation de 24 V DC Rouge	UN
93	Lampe de signalisation de 24 V DC Vert	UN
94	Lot d'affiches de sensibilisation à la Sécurité électrique format A3 suivant standards marocains	UN
95	Manchon D 50 coudé, en PE pour la pompe immergée	UN
96	Manchon D 50 égal en PE pour la pompe de surface	UN
97	Minuterie modulaire 220 V, 16 A (fixation sur rail Oméga)	UN
98	Moulure 30x10 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN
99	Parafoudre DC type 2 1000 VDC	UN
100	Prise de courant 2P + T apparent	UN
101	Rail DIN (barre de 2 mètre)	UN
102	Réglette complète pour tube fluorescent avec starter 18W mini longueur 60 cm mini	UN
103	Réglette complète pour tube fluorescent instantané 18W mini longueur 60 cm mini	UN
104	Relais 2x (1NO+ 1NF) 12 V	UN
105	Relais 2x (1NO+ 1NF) 220V CA	UN
106	Relais 2x (1NO+ 1NF) 24 V	UN
107	Relais de niveau 24 V/dc avec 3 sondes de niveau (max ; min, masse)	UN
108	Relais tripolaire de protection thermique, plage de réglage 9 à 13 A environ compatible avec dito.	UN
109	Rosace en plastique pour douille B22 (droit)	UN
110	Ruban adhésif double face Scotch, 12 mm x 7 m minimum	UN
111	Ruban d'étanchéité pour plomberie de 12mm x 13M minimum	UN
112	Ruban isolant Largeur : 19 mm minimum Longueur : 20 Mètres minimum	UN
113	Sectionneur porte – fusible à cartouche 10 x 38 mm tétra polaire	UN
114	Sonnerie 220 V sur rail	UN
115	Starter pour tube fluorescent 18W	UN
116	Té en plastique pour tube IRO N° 11	UN
117	Té en plastique pour tube IRO N° 13	UN
118	Télérupteur bipolaire 220 V, 10 A (fixation sur rail Oméga)	UN
119	Transformateur 220V / 24V	UN
120	Transformateur 220V / 24V avec prise médiane	UN
121	Tube fluorescent 40 W à allumage instantané	UN
122	Tube fluorescent 40 W à allumage par stater	UN
123	Tube isolant flexible D : 11 mm (barre de 2 mètre)	UN
124	TUBE PE D : 50 mm 10 bars manométriques	ML
125	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 4 mm	ML

Item n°	Désignation	UNITÉ
126	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 6mm	ML
127	Vis à tête fraisée et écrou M4 x 30	UN

**TABLEAU DE REPARTITION**

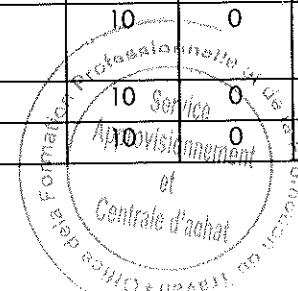
**LOT 2 : MATIERE D'OEUVRE**

Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
1	Ballast pour tube fluorescent à allumage instantané	UN	20	5	0	25
2	Ballast pour tube fluorescent à starter	UN	20	5	0	25
3	Bande de marquage au sol adhésive couleur bleu	ML		60	0	60
4	Bande de marquage au sol adhésive couleur jaune	ML		30	0	30
5	Barrettes de raccordement cap 10 mm²	UN	50	10	0	60
6	Barrettes de raccordement cap 16mm²	UN	50	10	0	60
7	Barrettes de raccordement cap 4 mm²	UN	50	10	0	60
8	Barrettes de raccordement cap 8mm²	UN	50	10	0	60
9	Bloc de contacts auxiliaires instantané 1F + 1O	UN	25	10	0	35
10	Bloc de contacts auxiliaires instantané 2F + 2O	UN	25	10	0	35
11	Bloc de contacts temporisés au repos 0 à 30 seconde	UN	25	10	0	35
12	Bloc de contacts temporisés au travail 0 à 30 seconde	UN	25	10	0	35
13	bloc de jonction fixe sur rail oméga	UN	100			100
14	Boîte à deux boutons poussoirs MA - AR	UN	25	10	0	35
15	Boîte à trois boutons poussoirs MA - AR - MA	UN	25	10	0	35
16	Boîte à trois lampes de signalisations 220V couleur différentes	UN	25			25
17	Boîte de dérivation carrée 80 x 80	UN	20	20	0	40
18	Boîte de dérivation PVC 100 x 100 mm	UN	20	20	0	40
19	Boîte de dérivation ronde en plastique D 60 mm	UN	20	20	0	40
20	Boîte rectangulaire 180 mm x 140 mm	UN	20	10	0	30
21	Boîtes de jonctions de chaîne	UN		1	1	2
22	Bornes sur rails, 10 mm	UN		5	5	10
23	Bornes sur rails, 10 mm jaune-vert	UN		5	5	10
24	Bornes sur rails, 4 mm	UN		5	5	10
25	Bornes sur rails, 4 mm jaune-vert	UN		5	5	10
26	Bouton poussoir unipolaire apparent Plexo - étanche	UN	25	10	0	35
27	Câble (2P + T) 2,5 mm² souple	ML	100	100	0	200
28	Câble (3P + T) 2,5 mm² souple	ML	100	100	0	200
29	Câble (3P +N+ T) 2,5 mm² souple	ML	100	100	0	200
30	Câble de relais de niveau 0,75x3 mm² blindé	ML		100	100	200
31	Câble électrique solaire souple 1x10 mm² cuivre de couleur noir 1000 V DC rouleau	ML		100	100	200
32	Câble électrique solaire souple 1x10 mm² cuivre de couleur rouge 1000 V DC rouleau	ML		100	100	200

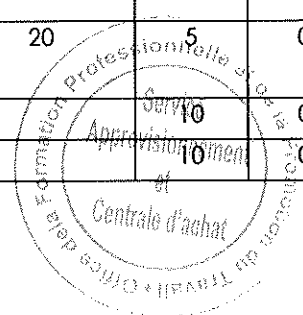


47

Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
33	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur vert jaune 1000 V DC rouleau	ML		100	100	200
34	Câble multiconducteur 5 paires pour interphone	ML	100	100	0	200
35	Câble souple immergeable alimentation 4x 4 mm <sup>2</sup>	ML		100	100	200
36	Capteur de position "fin de course" électrique	UN	25			25
37	Chemin de câble en acier perforé hauteur : 50 mm largeur : 100 mm minimum	ML	60			60
38	Cheville en plastique D 10	UN	100	100	0	200
39	Cheville en plastique D 8	UN	100	100	0	200
40	Coffret électrique, étanche, isolé, métallique avec rails DIN 20x40x50 cm minimum	UN		1	1	2
41	Colle pour tube PVC	UN	20	15	0	35
42	Collier Atlas D 16 mm avec pattes à vis	UN	100	100	0	200
43	Collier Atlas D 18 mm avec pattes à vis	UN	100	100	0	200
44	Collier Atlas D 28 mm avec pattes à vis	UN	100	100	0	200
45	Collier COLSON 3,5 x 140 mm	UN	100	150	0	250
46	Collier de serrage en plastique nylon, fermeture éclair Taille:3,6 x 300 mm environ (en paquet de 100)	UN		10	0	10
47	Commutateur 2 positions	UN	25			25
48	Commutateur 3 positions	UN	25			25
49	Conducteur rigide diamètre 0,5 mm <sup>2</sup>	ML	100			100
50	Conducteur rigide diamètre 1,5 mm <sup>2</sup>	ML	100	200	0	300
51	Conducteur rigide diamètre 2,5 mm <sup>2</sup>	ML	100	200	0	300
52	Conducteur souple diamètre 1,5 mm <sup>2</sup>	ML	500	100	0	600
53	Conducteur souple diamètre 2,5 mm <sup>2</sup>	ML	300	500	0	800
54	Conduit PVC IRO N° 11 (barre de 3 mètre minimum)	UN	20	100	0	120
55	Conduit PVC IRO N° 13 (barre de 3 mètre minimum)	UN		15	0	15
56	Contacteur tétra polaire bobine 220V ; 50Hz 25A	UN	25			25
57	Contacteur tripolaire bobine 220V ; 50Hz	UN	25	5	5	35
58	Corde de suspension pompe immergée d'un diamètre de 12 mm	UN		8	0	8
59	Cosse pour conducteur 1,5 mm <sup>2</sup>	UN	100	10	0	110
60	Cosse pour conducteur 2,5 mm <sup>2</sup>	UN	100	50	50	200
61	Coude 90° FF Plastique pour tube flexible D11	UN	20	60	0	80
62	Coude 90° IRO N° 11	UN	20	150	0	170
63	Coude 90° IRO N° 13	UN		150	0	150
64	Disjoncteur AC 3 phases 16 A courbe C	UN		20	0	20
65	Disjoncteur bipolaire 220 V, 10 A	UN	25	20	0	45
66	Disjoncteur différentiel monophasé 220 V, 10 à 30 A, 300 mA	UN	5	3	3	11
67	Disjoncteur différentiel triphasé 220 V / 380 V, 30 à 60 A, 300 mA	UN	2	10	0	12
68	Disjoncteur magnétothermique modulaire 16 A	UN		10	0	10
69	Disjoncteur magnétothermique modulaire 32A	UN		10	0	10



Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
70	Disjoncteur solaire DC calibré à une valeur légèrement supérieure à l'intensité de court-circuit du champ solaire prévu (50 A), Avec des tensions nominales 48V / 220V/550V/1000V max	UN		10	0	10
71	Disjoncteur tétra polaire magnétothermique 220 V / 380 V, 25 A	UN	25	3	3	31
72	Douille B22	UN	25	10	0	35
73	Douille E27	UN	25	10	0	35
74	Étain pour soudure Ø 1mm	KG		10	0	10
75	Étain pour soudure Ø 3mm	KG		1	0	1
76	Fusible à cartouche 10x38 15 A	UN	20	40	0	60
77	Fusible à cartouche 10x38 25 A	UN	20	6	0	26
78	Gâche électrique 12V + transfo 220V/12V	UN	20	6	0	26
79	Goulotte perforée en PVC 25 x 30 avec couvercle (barre de 2 mètre)	UN	20	5	0	25
80	Goulotte perforée en PVC 60 x 40 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN	40	5	5	50
81	Interrupteur double allumage saillant en plastique	UN	25	15	0	40
82	Interrupteur double va et vient Plexo étanche 10 A-220 V	UN	25	10	0	35
83	Interrupteur Sectionneur DC 50 A minimum	UN		10	0	10
84	Interrupteur simple allumage	UN	25	3	3	31
85	Interrupteur va-et-vient	UN	25	10	0	35
86	Lame de scie à main L300mm	UN		10	0	10
87	Lampe à incandescence B22 / 240 V - 100W	UN	25	10	0	35
88	Lampe à incandescence E27-220V-100W	UN	25	25	0	50
89	Lampe de signalisation 24 V ; 15 W	UN		10	0	10
90	Lampe de signalisation avec support 12 V	UN		20	0	20
91	Lampe de signalisation de 24 V DC Orange	UN		5	5	10
92	Lampe de signalisation de 24 V DC Rouge	UN		20	0	20
93	Lampe de signalisation de 24 V DC Vert	UN		5	5	10
94	Lot d'affiches de sensibilisation à la Sécurité électrique format A3 suivant standards marocains	UN		5	5	10
95	Manchon D 50 coudé, en PE pour la pompe immergée	UN		3	0	3
96	Manchon D 50 égal en PE pour la pompe de surface	UN		1	1	2
97	Minuterie modulaire 220 V, 16 A (fixation sur rail Oméga)	UN	20	1	1	22
98	Moulure 30x10 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN	20	10	0	30
99	Parafoudre DC type 2 1000 VDC	UN		5	5	10
100	Prise de courant 2P + T apparent	UN	50	5	0	55
101	Rail DIN (barre de 2 mètre)	UN	40	5	0	45
102	Réglette complète pour tube fluorescent avec starter 18W mini longueur 60 cm mini	UN	20	10	0	30
103	Réglette complète pour tube fluorescent instantané 18W mini longueur 60 cm mini	UN	20	5	0	25
104	Relais 2x (1NO+ 1NF) 12 V	UN		10	0	10
105	Relais 2x (1NO+ 1NF) 220V CA	UN		10	0	10





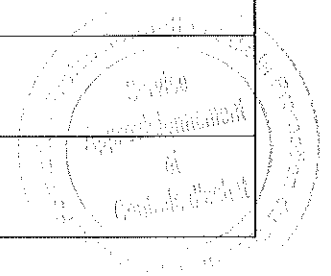
Item n°	Désignation	UNITÉ	DR CASABLANCA	DR TANGER	DR BENI MELLAL	Quantité GLOBALE
106	Relais 2x (1NO+ 1NF) 24 V	UN		10	0	10
107	Relais de niveau 24 V/dc avec 3 sondes de niveau (max ; min, masse)	UN		10	0	10
108	Relais tripolaire de protection thermique, plage de réglage 9 à 13 A environ compatible avec dito.	UN	25	3	3	31
109	Rosace en plastique pour douille B22 (droit)	UN	20	10	0	30
110	Ruban adhésif double face Scotch, 12 mm x 7 m minimum	UN		15	0	15
111	Ruban d'étanchéité pour plomberie de 12mm x 13M minimum	UN		10	0	10
112	Ruban isolant Largeur : 19 mm minimum Longueur : 20 Mètres minimum	UN	10	3	3	16
113	Sectionneur porte - fusible à cartouche 10 x 38 mm tétra polaire	UN	10	8	0	18
114	Sonnerie 220 V sur rail	UN	20	3	0	23
115	Starter pour tube fluorescent 18W	UN	20	4	0	24
116	Té en plastique pour tube IRO N° 11	UN	20	10	0	30
117	Té en plastique pour tube IRO N° 13	UN	20	5	0	25
118	Télérupteur bipolaire 220 V, 10 A (fixation sur rail Oméga)	UN	20	60	0	80
119	Transformateur 220V / 24V	UN	5			5
120	Transformateur 220V / 24V avec prise médiane	UN	5			5
121	Tube fluorescent 40 W à allumage instantané	UN	20	10	0	30
122	Tube fluorescent 40 W à allumage par stater	UN	20	10	0	30
123	Tube isolant flexible D : 11 mm (barre de 2 mètre)	UN		5	0	5
124	TUBE PE D : 50 mm 10 bars manométriques	ML		5	0	5
125	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 4 mm	ML		15	0	15
126	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 6mm	ML		25	25	50
127	Vis à tête fraisée et écrou M4 x 30	UN	200	5	0	205



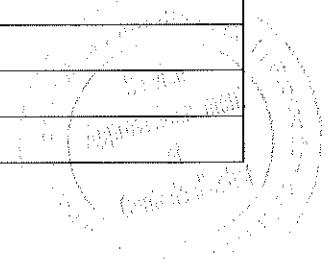
47

**LOT 3 : OUTILLAGE A MAIN**

ITEM N°	Désignation de l'article
1	MARTEAU D'ÉLECTRICIEN • Poids ≥ 300 g Manche en bois dur
2	BURIN POINTU Longueur 200mm minimum
3	TOURNEVIS ISOLE POUR VIS A FENTE MANCHE ACETATE
3-1	3 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium
3-2	5 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium
3-3	6,5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium
3-4	5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium
3-5	6,5 x 200 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium
3-6	10 x 250 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium
4	TOURNEVIS POUR VIS A EMPREINTE PHILLIPS MANCHE ACETATE
4-1	N° 0 - Lame en acier chrome vanadium
4-2	N° 1 - Lame en acier chrome vanadium
4-3	N° 2 - Lame en acier chrome vanadium
4-4	N° 3 - Lame en acier chrome vanadium
4-5	N° 4 - Lame en acier chrome vanadium
5	PINCE UNIVERSELLE • Longueur 160 mm minimum Branches gainées
6	PINCE COUPANTE DIAGONALE • Longueur 160 mm minimum Branches gainées
7	PINCE A DENUDEUR LE FIL ELECTRIQUE • Largeur du Bec : 8 mm • Longueur : 160 mm minimum Branches gainées
8	PINCE A BEC ROND CHROMÉE ET ISOLÉE • Diamètre : 4 mm • Longueur : 160 mm minimum Branches gainées
9	PINCE PLATE CHROMÉE ET ISOLÉE • Longueur : 160 mm minimum Branches gainées
10	PINCE A SERTIR LES COSSES • Capacité : 0.75 à 6 mm minimum • Longueur : 220 mm minimum Manches isolées
11	PINCE POUR COLLIERS COLSON Capacité : 2.4 à 9 mm minimum
12	Lime plate bâtarde Demi Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
13	Lime plate bâtarde Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique

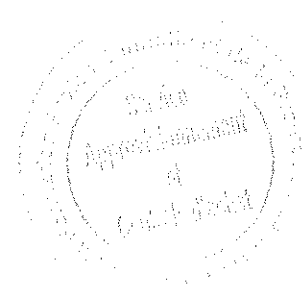


ITEM N°	Désignation de l'article
14	Lime ronde bâtarde Demi Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
15	Lime ronde bâtarde Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
16	Lime ½ Ronde ½ Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
17	Lime ½ Ronde Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
18	Lime Triangulaire Demi Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
19	Lime Triangulaire Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique
20	CISEAU D'ELECTRICIEN Manches isolées
21	CAISSE A OUTILS METALLIQUE A 5 CASIERS Dimension : 450 mm x 210 mm x 190 mm minimum
22	COUTEAU D'ELECTRICIEN A UNE SEULE LAME • Lame Serpette Manche Bois
23	METRE RUBAN DE 2 M ou 3M • Boîtier métallique Retour automatique du ruban
24	MONTURE DE SCIE A MAIN A METAUX • Arc en tube acier rectangulaire ou rond • Poignée revolver en alliage moulé • Tension directe par vis papillon en bout de la lame Livrée avec une lame de 300 mm
25	COUPE TUBE PLASTIQUE • Corps : alliage léger • Molette : acier spécial à coupe rapide • Roulette à gorge permettant la coupe au ras des collets • Capacité maximum de coupe : 30 mm minimum Présentation laquée
26	CLES PLATES
26-1	• De 6 mm en acier chrome vanadium
26-2	• De 7 mm en acier chrome vanadium
26-3	• De 8 mm en acier chrome vanadium
26-4	• De 9 mm en acier chrome vanadium
26-5	• De 10 mm en acier chrome vanadium
26-6	• De 11 mm en acier chrome vanadium
26-7	• De 12 mm en acier chrome vanadium
26-8	• De 13 mm en acier chrome vanadium



47

ITEM N°	Désignation de l'article
27	CLES A PIPE DEBOUCHEES
27-1	· De 6 mm en acier chrome vanadium
27-2	· De 7 mm en acier chrome vanadium
27-3	· De 8 mm en acier chrome vanadium
27-4	· De 9 mm en acier chrome vanadium
27-5	· De 10 mm en acier chrome vanadium
27-6	· De 11 mm en acier chrome vanadium
27-7	· De 12 mm en acier chrome vanadium
27-8	· De 13 mm en acier chrome vanadium
28	PERCEUSE A PERCUSSION ELECTRIQUE PORTATIVE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité de perçage dans l'acier : 13 mm +/- 1 mm</li> <li>• Tension d'alimentation : 220V</li> <li>• Puissance absorbée : 950 Watts minimum</li> </ul> Mandrin à clé
29	JEU DE 10 CLES A 6 PANS COUDEES Dimensions : 1,5 à 10
30	PLAQUE DE MONTAGE ET ESSAI DES CIRCUITS ELECTRONIQUES SANS SOUDURE <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2420 TROUS minimum</li> <li>• Sur support</li> </ul> 4 fiches de connexion
31	FER A SOUDER <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance 100 W minimale</li> </ul> Alimentation 220 V – 50 HZ
32	RALLONGE ELECTRIQUE MULTIPRISES - 4 PRISES
33	FORET HELICOIDAL QUEUE CYLINDRIQUE ACIER HSS
33-1	· Diamètre : 0,6 mm
33-2	· Diamètre : 0,8 mm
33-3	· Diamètre : 1 mm
33-4	· Diamètre : 1,2 mm
33-5	· Diamètre : 1,3 mm
33-6	· Diamètre : 1,5 mm
33-7	· Diamètre : 1,8 mm
33-8	· Diamètre : 2 mm



*M*

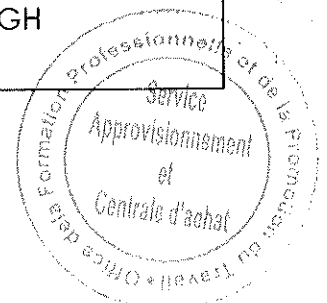
**TABLEAU DE REPARTITION****LOT 3 : OUTILLAGE A MAIN**

ITEM N°	Désignation de l'article	U.M	CMC CASABLANCA
1	MARTEAU D'ÉLECTRICIEN • Poids ≥ 300 g Manche en bois dur	UN	50
2	BURIN POINTU Longueur 200mm minimum	UN	24
3	TOURNEVIS ISOLE POUR VIS A FENTE MANCHE ACETATE		
3-1	3 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	120
3-2	5 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	120
3-3	6,5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100
3-4	5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100
3-5	6,5 x 200 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100
3-6	10 x 250 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100
4	TOURNEVIS POUR VIS A EMPREINTE PHILLIPS MANCHE ACETATE		
4-1	N° 0 - Lame en acier chrome vanadium	UN	80
4-2	N° 1 - Lame en acier chrome vanadium	UN	80
4-3	N° 2 - Lame en acier chrome vanadium	UN	80
4-4	N° 3 - Lame en acier chrome vanadium	UN	80
4-5	N° 4 - Lame en acier chrome vanadium	UN	80
5	PINCE UNIVERSELLE • Longueur 160 mm minimum Branches gainées	UN	90
6	PINCE COUPANTE DIAGONALE • Longueur 160 mm minimum Branches gainées	UN	100
7	PINCE A DENUDER LE FIL ELECTRIQUE • Largeur du Bec : 8 mm • Longueur : 160 mm minimum Branches gainées	UN	120
8	PINCE A BEC ROND CHROMÉE ET ISOLÉE • Diamètre : 4 mm • Longueur : 160 mm minimum Branches gainées	UN	60
9	PINCE PLATE CHROMÉE ET ISOLÉE • Longueur : 160 mm minimum Branches gainées	UN	60
10	PINCE A SERTIR LES COSSES • Capacité : 0.75 à 6 mm minimum • Longueur : 220 mm minimum Manches isolées	UN	60
11	PINCE POUR COLLIERS COLSON Capacité : 2.4 à 9 mm minimum	UN	60
12	Lime plate bâtarde Demi Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6

ITEM N°	Désignation de l'article	U.M	CMC CASABLANCA
13	Lime plate bâtarde Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
14	Lime ronde bâtarde Demi Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
15	Lime ronde bâtarde Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
16	Lime ½ Ronde ½ Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
17	Lime ½ Ronde Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
18	Lime Triangulaire Demi Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
19	Lime Triangulaire Douce • Taille croisée de 200 mm Manche plastique	UN	6
20	CISEAU D'ELECTRICIEN Manches isolées	UN	120
21	CAISSE A OUTILS METALLIQUE A 5 CASIERS Dimension : 450 mm x 210 mm x 190 mm minimum	UN	10
22	COUTEAU D'ELECTRICIEN A UNE SEULE LAME • Lame Serpette Manche Bois	UN	60
23	METRE RUBAN DE 2 M ou 3M • Boîtier métallique Retour automatique du ruban	UN	50
24	MONTURE DE SCIE A MAIN A METAUX • Arc en tube acier rectangulaire ou rond • Poignée revolver en alliage moulé • Tension directe par vis papillon en bout de la lame Livrée avec une lame de 300 mm	UN	15
25	COUPE TUBE PLASTIQUE • Corps : alliage léger • Molette : acier spécial à coupe rapide • Roulette à gorge permettant la coupe au ras des collets • Capacité maximum de coupe : 30 mm minimum Présentation laquée	UN	6
26	CLES PLATES		
26-1	• De 6 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-2	• De 7 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-3	• De 8 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-4	• De 9 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-5	• De 10 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-6	• De 11 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-7	• De 12 mm en acier chrome vanadium	UN	25
26-8	• De 13 mm en acier chrome vanadium	UN	25

ITEM N°	Désignation de l'article	U.M	DR CASABLANCA
27	CLES A PIPE DEBOUCHEES		
27-1	· De 6 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-2	· De 7 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-3	· De 8 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-4	· De 9 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-5	· De 10 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-6	· De 11 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-7	· De 12 mm en acier chrome vanadium	UN	25
27-8	· De 13 mm en acier chrome vanadium	UN	25
28	PERCEUSE A PERCUSSION ELECTRIQUE PORTATIVE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité de perçage dans l'acier : 13 mm +/- 1 mm</li> <li>• Tension d'alimentation : 220V</li> <li>• Puissance absorbée : 950 Watts minimum</li> </ul> Mandrin à clé	UN	6
29	JEU DE 10 CLES A 6 PANS COUDEES Dimensions : 1,5 à 10	UN	15
30	PLAQUE DE MONTAGE ET ESSAI DES CIRCUITS ELECTRONIQUES SANS SOUDURE <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2420 TROUS minimum</li> <li>• Sur support</li> </ul> 4 fiches de connexion	UN	20
31	FER A SOUDER <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance 100 W minimale</li> </ul> Alimentation 220 V – 50 HZ	UN	8
32	RALLONGE ELECTRIQUE MULTIPRISES - 4 PRISES	UN	40
33	FORET HELICOIDAL QUEUE CYLINDRIQUE ACIER HSS		
33-1	· Diamètre : 0,6 mm	UN	30
33-2	· Diamètre : 0,8 mm	UN	30
33-3	· Diamètre : 1 mm	UN	30
33-4	· Diamètre : 1,2 mm	UN	30
33-5	· Diamètre : 1,3 mm	UN	30
33-6	· Diamètre : 1,5 mm	UN	30
33-7	· Diamètre : 1,8 mm	UN	30
33-8	· Diamètre : 2 mm	UN	30

LE SOUMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE
Lu et accepté	Le Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique  Abdeltif AOURAGH



**Annexe 1 :**  
**Spécifications techniques des fournitures proposées**  
**par le concurrent pour le lot 1, 2 ET 3 :**





**LOT 1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES**

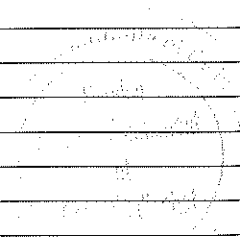
ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Afficheur 7 segments à anode commune	UN	Marque : Référence :	
2	Afficheur 7 segments à cathode commune	UN		
3	Amplificateur opérationnel 741	UN		
4	ARDUINO MEGA R3	UN		
5	ARDUINO Nano 328	UN		
6	ARDUINO UNO R3 avec câble USB	UN		
7	Boussole numérique 3 axes	UN		
8	BREAD bord power SUPPLY	UN		
9	Capteur à effet Hall	UN		
10	Capteur de position « fin de course » à levier à galet	UN		
11	Capteur humidité du sol	UN		
12	Cellule Photoconductrice LDR 5 mm	UN		
13	Cellule photoélectrique (phototransistor)	UN		
14	Cellule photoélectrique (phototransistor) émetteur - récepteur	UN		
15	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN		
16	Circuit intégré NON 74LS04	UN		
17	Circuit intégré additionneur 74LS83	UN		
18	Circuit intégré bascule D 74LS74	UN		
19	Circuit intégré bascule JK à front descendant 74LS76	UN		
20	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS47	UN		
21	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS48	UN		
22	Circuit intégré BCD/7 segments avec R 74LS47	UN		
23	Circuit Intégré CD 4017	UN		
24	Circuit Intégré CD 4070	UN		
25	Circuit Intégré CD 4093	UN		
26	Circuit Intégré CD 4511	UN		
27	Circuit intégré compteur 74LS92	UN		
28	Circuit intégré compteur 2-5 74LS90	UN		
29	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN		
30	Circuit intégré ET 74LS08	UN		
31	Circuit Intégré LM 317	UN		
32	Circuit Intégré LM 324	UN		
33	Circuit Intégré LM 335	UN		
34	Circuit Intégré LM 337	UN		
35	Circuit Intégré LM 339	UN		
36	Circuit Intégré LM 723	UN		
37	Circuit intégré NAND 74LS00	UN		
38	Circuit Intégré NE 555	UN		
39	Circuit intégré NON 74LS04	UN		
40	Circuit intégré NOR 74LS02	UN		
41	Circuit intégré OU 74LS32	UN		
42	Circuit intégré OU EXCLUSIF 74LS86	UN		
43	Circuit intégré registre à décalage 74LS95	UN		
44	Commutateur deux positions	UN		
45	Commutateur deux positions, rotatif 22 mm	UN		
46	Commutateur trois positions	UN		
47	Condensateur 16 V; 470 MF	UN		
48	Condensateur 400V; 0,1 MF	UN		
49	Condensateur 400V; 0,47mF	UN		
50	Condensateur 400V; 1mF	UN		
51	Condensateur 250V; 4700 MF	UN		
52	Condensateur 250V;1000 MF	UN		

47

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
53	Condensateur 0,33nF	UN		
54	Condensateur 1µF/25V	UN		
55	Condensateur 10µF/40V	UN		
56	Condensateur 100nF	UN		
57	Condensateur 10nF	UN		
58	Condensateur 1nF	UN		
59	Condensateur 22µF/25V	UN		
60	Condensateur 220nF	UN		
61	Condensateur 22nF	UN		
62	Condensateur 22pF	UN		
63	Condensateur 470nF	UN		
64	Condensateur 47nF	UN		
65	Condensateur électrolytique 63 V; 100 MF	UN		
66	Condensateur électrolytique 63 V; 1000 MF	UN		
67	Condensateur électrolytique 63 V; 1mF	UN		
68	Condensateur électrolytique 63 V; 220 MF	UN		
69	Condensateur électrolytique 63 V; 22mF	UN		
70	Condensateur électrolytique 63 V; 4,7 MF	UN		
71	Condensateur électrolytique 63 V; 47 MF	UN		
72	Connecteurs mâle/femelle Multi-Contact MC4 de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN		
73	Connecteurs MC4 Y double mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN		
74	Connecteurs MC4 Y3 triple mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN		
75	Convertisseur I2C pour LCD	UN		
76	Convertisseur RS485 pour ARDUINO	UN		
77	Détecteur de mouvement	UN		
78	DHT 11 Capteur température et humidité	UN		
79	DIAC tension blocage 400 V ; I = 1 A	UN		
80	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN		
81	Diode ZENER 1,3W 12V	UN		
82	Diode ZENER 1,3W 15V	UN		
83	Diode ZENER 1,3W 3,3V	UN		
84	Diode ZENER 1,3W 4,7V	UN		
85	Diode ZENER 1,3W 5,1V	UN		
86	Diode 1N4004	UN		
87	Diode 1N4007	UN		
88	Diode 1N4148	UN		
89	Diode 1N4733	UN		
90	Diode de puissance BYX42	UN		
91	Diode électroluminescente bleu 5 mm	UN		
92	Diode électroluminescente infra-rouge	UN		
93	Diode électroluminescente jaune 5 mm	UN		
94	Diode électroluminescente rouge 5mm	UN		
95	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN		
96	EASY driver V4,4	UN		
97	Ecran LCD TFT tactile 3,2"	UN		
98	Emetteur laser rouge	UN		
99	Étain pour soudure Ø 1mm	KG		
100	Étain pour soudure Ø 3mm	KG		
101	Kit ARDUINO complet	UN		
102	Lecteur RFID 13Mhz + 2 Tags	UN		
103	Micro servomoteur SG90	UN		

4

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
104	Micro USB to DIP	UN		
105	Microcontrôleur PIC 16F84A	UN		
106	Microcontrôleur PIC 16F877	UN		
107	MOC 3011	UN		
108	Module Bluetooth	UN		
109	Module LED RGB	UN		
110	Module Peltier	UN		
111	module suiveur de ligne	UN		
112	Module transmission sans fils avec antenne	UN		
113	Module WIFI ESP8266	UN		
114	Moteur pas à pas avec driver ULN 2003	UN		
115	MPU6050 Gyroscope + accéléromètre 3 axes	UN		
116	Photo - thyristor pour détection	UN		
117	Photodiodes	UN		
118	Pile 1,5 V	UN		
119	Pile 9 V	UN		
120	Plaque de montage électronique (LABDEC)	UN		
121	Pont redresseur 4A ; 600V	UN		
122	Potentiomètre 1 kW à 100 kW, 1W à 5W	UN		
123	Potentiomètre 1 kW à 220 kW, 1W à 5W	UN		
124	Potentiomètre 1 kΩ à 100 kΩ, 1W à 5W	UN		
125	Potentiomètre 1 kΩ à 220 kΩ, 1W à 5W	UN		
126	Programmeur de PIC (16F84, 16F877, ..... ) avec liaison USB	UN		
127	Programmeur pic k150	UN		
128	Quartz 16Mhz	UN		
129	Quartz 4Mhz	UN		
130	Radiateur TO220	UN		
131	RASPBERRY pi 3 model B	UN		
132	RASPBERRY Pi Zéro	UN		
133	Régulateur de tension 12 V 7812C	UN		
134	Régulateur de tension -12 V 7912C	UN		
135	Régulateur de tension 15 V 7815C	UN		
136	Régulateur de tension -15 V 7915C	UN		
137	Régulateur de tension 24V 7824C	UN		
138	Régulateur de tension 5V 7805C	UN		
139	Régulateur de tension 5V 7905C	UN		
140	Résistance CR 52 1W 10 Ω	UN		
141	Résistance CR 52 1W 100 Ω	UN		
142	Résistance CR 52 1W 47 Ω	UN		
143	Résistance CR 52 1W 470 Ω	UN		
144	Résistance SFR 25 1/4W 1 kΩ	UN		
145	Résistance SFR 25 1/4W 1 MΩ	UN		
146	Résistance SFR 25 1/4W 1,2 kΩ	UN		
147	Résistance SFR 25 1/4W 1,5 kΩ	UN		
148	Résistance SFR 25 1/4W 10 kΩ	UN		
149	Résistance SFR 25 1/4W 100 kΩ	UN		
150	Résistance SFR 25 1/4W 120 Ω	UN		
151	Résistance SFR 25 1/4W 15 kΩ	UN		
152	Résistance SFR 25 1/4W 150 kΩ	UN		
153	Résistance SFR 25 1/4W 150 Ω	UN		
154	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 kΩ	UN		
155	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 MΩ	UN		
156	Résistance SFR 25 1/4W 2,7 kΩ	UN		
157	Résistance SFR 25 1/4W 220 Ω	UN		



47

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
158	Résistance SFR 25 1/4W 270 Ω	UN		
159	Résistance SFR 25 1/4W 3,3 kΩ	UN		
160	Résistance SFR 25 1/4W 330 kΩ	UN		
161	Résistance SFR 25 1/4W 330 Ω	UN		
162	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 kΩ	UN		
163	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 MΩ	UN		
164	Résistance SFR 25 1/4W 47 kΩ	UN		
165	Résistance SFR 25 1/4W 470 kΩ	UN		
166	Résistance SFR 25 1/4W 470 Ω	UN		
167	RTC Real time CLOCK	UN		
168	Serrure électrique	UN		
169	Sonde d'oscilloscope	UN		
170	Support pour ARDUINO nano	UN		
171	Support pour circuit intégré 8 broches	UN		
172	Support pour circuit intégré 14 broches	UN		
173	Support pour circuit intégré 16 broches	UN		
174	Support pour circuit intégré 18 broches	UN		
175	Support pour circuit intégré 40 broches	UN		
176	Switch ON/OFF	UN		
177	Thyristor TIC 106	UN		
178	Transformateur 220V / 24 V	UN		
179	Transformateur 220V / 24 V avec prise médiane	UN		
180	Transformateur 220V/2x12V 18VA	UN		
181	Transformateur 220V/2X6V 18VA	UN		
182	Transformateur 220V/2X9V 18VA	UN		
183	Transistor 2N 4401	UN		
184	Transistor 2N 4403	UN		
185	Transistor BC 327	UN		
186	Transistor BC 337	UN		
187	Transistor NPN 2N 2222	UN		
188	Transistor TIP 32C	UN		
189	Transistor TIP 41	UN		
190	Transistor UNIJONCTION 2N 2646	UN		
191	Triac tension blocage 400V ; I = 20A	UN		
192	Weller Tips	UN		



**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF****LOT 1 : COMPOSANTS ELECTRONIQUES**

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
1	Afficheur 7 segments à anode commune	UN	40			
2	Afficheur 7 segments à cathode commune	UN	40			
3	Amplificateur opérationnel 741	UN	50			
4	ARDUINO MEGA R3	UN	4			
5	ARDUINO Nano 328	UN	4			
6	ARDUINO UNO R3 avec câble USB	UN	4			
7	Boussole numérique 3 axes	UN	4			
8	BREAD bord power SUPPLY	UN	4			
9	Capteur à effet Hall	UN	4			
10	Capteur de position « fin de course » à levier à galet	UN	15			
11	Capteur humidité du sol	UN	4			
12	Cellule Photoconductrice LDR 5 mm	UN	20			
13	Cellule photoélectrique (phototransistor)	UN	40			
14	Cellule photoélectrique (phototransistor) émetteur - récepteur	UN	20			
15	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN	20			
16	Circuit intégré NON 74LS04	UN	20			
17	Circuit intégré additionneur 74LS83	UN	30			
18	Circuit intégré bascule D 74LS74	UN	30			
19	Circuit intégré bascule JK à front descendant 74LS76	UN	30			
20	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS47	UN	30			
21	Circuit intégré BCD/7 segments 74LS48	UN	20			
22	Circuit intégré BCD/7 segments avec R 74LS47	UN	10			
23	Circuit Intégré CD 4017	UN	20			
24	Circuit Intégré CD 4070	UN	20			
25	Circuit Intégré CD 4093	UN	20			
26	Circuit Intégré CD 4511	UN	20			
27	Circuit intégré compteur 74LS92	UN	30			
28	Circuit intégré compteur 2-5 74LS90	UN	30			
29	Circuit intégré compteur décimal 74LS160	UN	10			
30	Circuit intégré ET 74LS08	UN	30			
31	Circuit Intégré LM 317	UN	20			
32	Circuit Intégré LM 324	UN	20			
33	Circuit Intégré LM 335	UN	20			
34	Circuit Intégré LM 337	UN	20			
35	Circuit Intégré LM 339	UN	20			
36	Circuit Intégré LM 723	UN	20			
37	Circuit intégré NAND 74LS00	UN	30			
38	Circuit Intégré NE 555	UN	20			
39	Circuit intégré NON 74LS04	UN	10			
40	Circuit intégré NOR 74LS02	UN	30			
41	Circuit intégré OU 74LS32	UN	30			
42	Circuit intégré OU EXCLUSIF 74LS86	UN	30			

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
43	Circuit intégré registre à décalage 74LS95	UN	30			
44	Commutateur deux positions	UN	15			
45	Commutateur deux positions, rotatif 22 mm	UN	6			
46	Commutateur trois positions	UN	15			
47	Condensateur 16 V; 470 MF	UN	60			
48	Condensateur 400V; 0,1 MF	UN	60			
49	Condensateur 400V; 0,47mF	UN	60			
50	Condensateur 400V; 1mF	UN	60			
51	Condensateur 250V; 4700 MF	UN	60			
52	Condensateur 250V;1000 MF	UN	60			
53	Condensateur 0,33nF	UN	50			
54	Condensateur 1µF/25V	UN	50			
55	Condensateur 10µF/40V	UN	50			
56	Condensateur 100nF	UN	50			
57	Condensateur 10nF	UN	50			
58	Condensateur 1nF	UN	50			
59	Condensateur 22µF/25V	UN	50			
60	Condensateur 220nF	UN	50			
61	Condensateur 22nF	UN	50			
62	Condensateur 22pF	UN	50			
63	Condensateur 470nF	UN	50			
64	Condensateur 47nF	UN	50			
65	Condensateur électrolytique 63 V; 100 MF	UN	60			
66	Condensateur électrolytique 63 V; 1000 MF	UN	60			
67	Condensateur électrolytique 63 V; 1mF	UN	60			
68	Condensateur électrolytique 63 V; 220 MF	UN	60			
69	Condensateur électrolytique 63 V; 22mF	UN	60			
70	Condensateur électrolytique 63 V; 4,7 MF	UN	60			
71	Condensateur électrolytique 63 V; 47 MF	UN	60			
72	Connecteurs mâle/femelle Multi-Contact MC4 de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN	15			
73	Connecteurs MC4 Y double mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN	10			
74	Connecteurs MC4 Y3 triple mâle + femelle de 4 à 6 mm <sup>2</sup> avec degré de protection IP67 et matière du contact cuivre étamé	UN	10			
75	Convertisseur I2C pour LCD	UN	4			
76	Convertisseur RS485 pour ARDUINO	UN	4			
77	Détecteur de mouvement	UN	4			
78	DHT 11 Capteur température et humidité	UN	4			
79	DIAC tension blocage 400 V ; I =1 A	UN	80			
80	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN	100			
81	Diode ZENER 1,3W 12V	UN	120			
82	Diode ZENER 1,3W 15V	UN	120			
83	Diode ZENER 1,3W 3,3V	UN	120			
84	Diode ZENER 1,3W 4,7V	UN	120			
85	Diode ZENER 1,3W 5,1V	UN	120			

4

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
86	Diode 1N4004	UN	120			
87	Diode 1N4007	UN	120			
88	Diode 1N4148	UN	120			
89	Diode 1N4733	UN	120			
90	Diode de puissance BYX42	UN	120			
91	Diode électroluminescente bleu 5 mm	UN	120			
92	Diode électroluminescente infra-rouge	UN	120			
93	Diode électroluminescente jaune 5 mm	UN	120			
94	Diode électroluminescente rouge 5mm	UN	120			
95	Diode électroluminescente verte 5 mm	UN	30			
96	EASY driver V4,4	UN	4			
97	Ecran LCD TFT tactile 3,2"	UN	4			
98	Emetteur laser rouge	UN	4			
99	Étain pour soudure Ø 1mm	KG	10			
100	Étain pour soudure Ø 3mm	KG	10			
101	Kit ARDUINO complet	UN	4			
102	Lecteur RFID 13Mhz + 2 Tags	UN	4			
103	Micro servomoteur SG90	UN	4			
104	Micro USB to DIP	UN	4			
105	Microcontrôleur PIC 16F84A	UN	40			
106	Microcontrôleur PIC 16F877	UN	40			
107	MOC 3011	UN	4			
108	Module Bluetooth	UN	4			
109	Module LED RGB	UN	4			
110	Module Peltier	UN	4			
111	module suiveur de ligne	UN	4			
112	Module transmission sans fils avec antenne	UN	4			
113	Module WIFI ESP8266	UN	4			
114	Moteur pas à pas avec driver ULN 2003	UN	4			
115	MPU6050 Gyroscope + accéléromètre 3 axes	UN	4			
116	Photo - thyristor pour détection	UN	26			
117	Photodiodes	UN	30			
118	Pile 1,5 V	UN	30			
119	Pile 9 V	UN	26			
120	Plaquette de montage électronique (LABDEC)	UN	76			
121	Pont redresseur 4A ; 600V	UN	30			
122	Potentiomètre 1 kW à 100 kW, 1W à 5W	UN	10			
123	Potentiomètre 1 kW à 220 kW, 1W à 5W	UN	5			
124	Potentiomètre 1 kΩ à 100 kΩ, 1W à 5W	UN	20			
125	Potentiomètre 1 kΩ à 220 kΩ, 1W à 5W	UN	20			
126	Programmateurs de PIC (16F84, 16F877, ..... ) ave liaison USB	UN	4			
127	Programmateurs pic k150	UN	4			
128	Quartz 16Mhz	UN	40			
129	Quartz 4Mhz	UN	40			
130	Radiateur TO220	UN	30			
131	RASPBERRY pi 3 model B	UN	4			
132	RASPBERRY Pi Zéro	UN	4			
133	Régulateur de tension 12 V 7812C	UN	20			

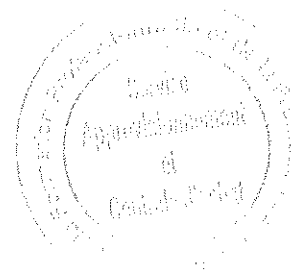
Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
134	Régulateur de tension -12 V 7912C	UN	20			
135	Régulateur de tension 15 V 7815C	UN	25			
136	Régulateur de tension -15 V 7915C	UN	20			
137	Régulateur de tension 24V 7824C	UN	30			
138	Régulateur de tension 5V 7805C	UN	30			
139	Régulateur de tension 5V 7905C	UN	20			
140	Résistance CR 52 1W 10 Ω	UN	105			
141	Résistance CR 52 1W 100 Ω	UN	110			
142	Résistance CR 52 1W 47 Ω	UN	110			
143	Résistance CR 52 1W 470 Ω	UN	110			
144	Résistance SFR 25 1/4W 1 kΩ	UN	110			
145	Résistance SFR 25 1/4W 1 MΩ	UN	110			
146	Résistance SFR 25 1/4W 1,2 kΩ	UN	110			
147	Résistance SFR 25 1/4W 1,5 kΩ	UN	110			
148	Résistance SFR 25 1/4W 10 kΩ	UN	110			
149	Résistance SFR 25 1/4W 100 kΩ	UN	110			
150	Résistance SFR 25 1/4W 120 Ω	UN	110			
151	Résistance SFR 25 1/4W 15 kΩ	UN	110			
152	Résistance SFR 25 1/4W 150 kΩ	UN	110			
153	Résistance SFR 25 1/4W 150 Ω	UN	110			
154	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 kΩ	UN	110			
155	Résistance SFR 25 1/4W 2,2 MΩ	UN	110			
156	Résistance SFR 25 1/4W 2,7 kΩ	UN	110			
157	Résistance SFR 25 1/4W 220 Ω	UN	110			
158	Résistance SFR 25 1/4W 270 Ω	UN	110			
159	Résistance SFR 25 1/4W 3,3 kΩ	UN	110			
160	Résistance SFR 25 1/4W 330 kΩ	UN	110			
161	Résistance SFR 25 1/4W 330 Ω	UN	110			
162	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 kΩ	UN	110			
163	Résistance SFR 25 1/4W 4,7 MΩ	UN	110			
164	Résistance SFR 25 1/4W 47 kΩ	UN	110			
165	Résistance SFR 25 1/4W 470 kΩ	UN	110			
166	Résistance SFR 25 1/4W 470 Ω	UN	110			
167	RTC Real time CLOCK	UN	4			
168	Serrure électrique	UN	4			
169	Sonde d'oscilloscope	UN	30			
170	Support pour ARDUINO nano	UN	4			
171	Support pour circuit intégré 8 broches	UN	20			
172	Support pour circuit intégré 14 broches	UN	20			
173	Support pour circuit intégré 16 broches	UN	20			
174	Support pour circuit intégré 18 broches	UN	20			
175	Support pour circuit intégré 40 broches	UN	20			
176	Switch ON/OFF	UN	4			
177	Thyristor TIC 106	UN	80			
178	Transformateur 220V / 24 V	UN	10			
179	Transformateur 220V / 24 V avec prise médiane	UN	30			
180	Transformateur 220V/2x12V 18VA	UN	10			
181	Transformateur 220V/2X6V 18VA	UN	10			



Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
182	Transformateur 220V/2X9V 18VA	UN	10			
183	Transistor 2N 4401	UN	23			
184	Transistor 2N 4403	UN	30			
185	Transistor BC 327	UN	30			
186	Transistor BC 337	UN	30			
187	Transistor NPN 2N 2222	UN	50			
188	Transistor TIP 32C	UN	20			
189	Transistor TIP 41	UN	20			
190	Transistor UNIJONCTION 2N 2646	UN	30			
191	Triac tension blocage 400V ; I = 20A	UN	30			
192	Weller Tips	UN	4			
<b>TOTAL en Hors TVA =</b>						
<b>TOTAL de la TVA (Taux %) =</b>						
<b>MONTANT TOTAL en TTC =</b>						

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....  
Signature et cachet du concurrent

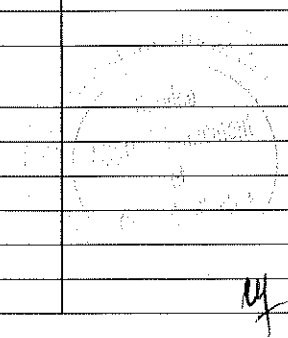


**LOT 2 : MATIERE D'OEUVRE**

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Ballast pour tube fluorescent à allumage instantané	UN		Marque : Référence :
2	Ballast pour tube fluorescent à starter	UN		
3	Bande de marquage au sol adhésive couleur bleu	ML		
4	Bande de marquage au sol adhésive couleur jaune	ML		
5	Barrettes de raccordement cap 10 mm <sup>2</sup>	UN		
6	Barrettes de raccordement cap 16mm <sup>2</sup>	UN		
7	Barrettes de raccordement cap 4 mm <sup>2</sup>	UN		
8	Barrettes de raccordement cap 8mm <sup>2</sup>	UN		
9	Bloc de contacts auxiliaires instantané 1F + 1O	UN		
10	Bloc de contacts auxiliaires instantané 2F + 2O	UN		
11	Bloc de contacts temporisés au repos 0 à 30 seconde	UN		
12	Bloc de contacts temporisés au travail 0 à 30 seconde	UN		
13	bloc de jonction fixe sur rail oméga	UN		
14	Boîte à deux boutons poussoirs MA – AR	UN		
15	Boîte à trois boutons poussoirs MA – AR – MA	UN		
16	Boîte à trois lampes de signalisations 220V couleur différentes	UN		
17	Boîte de dérivation carrée 80 x 80	UN		
18	Boîte de dérivation PVC 100 x 100 mm	UN		
19	Boîte de dérivation ronde en plastique D 60 mm	UN		
20	Boîte rectangulaire 180 mm x 140 mm	UN		
21	Boîtes de jonctions de chaîne	UN		
22	Bornes sur rails, 10 mm	UN		
23	Bornes sur rails, 10 mm jaune-vert	UN		
24	Bornes sur rails, 4 mm	UN		
25	Bornes sur rails, 4 mm jaune-vert	UN		
26	Bouton poussoir unipolaire apparent Plexo - étanche	UN		
27	Câble (2P + T) 2,5 mm <sup>2</sup> souple	ML		
28	Câble (3P + T) 2,5 mm <sup>2</sup> souple	ML		
29	Câble (3P +N+ T) 2,5 mm <sup>2</sup> souple	ML		
30	Câble de relais de niveau 0,75x3 mm <sup>2</sup> blindé	ML		
31	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur noir 1000 V DC rouleau	ML		
32	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur rouge 1000 V DC rouleau	ML		
33	Câble électrique solaire souple 1x10 mm <sup>2</sup> cuivre de couleur vert jaune 1000 V DC rouleau	ML		
34	Câble multiconducteur 5 paires pour interphone	ML		
35	Câble souple immergeable alimentation 4x 4 mm <sup>2</sup>	ML		
36	Capteur de position "fin de course" électrique	UN		
37	Chemin de câble en acier perforé hauteur : 50 mm largeur : 100 mm minimum	ML		
38	Cheville en plastique D 10	UN		
39	Cheville en plastique D 8	UN		
40	Coffret électrique, étanche, isolé, métallique avec rails DIN 20x40x50 cm minimum	UN		
41	Colle pour tube PVC	UN		
42	Collier Atlas D 16 mm avec pattes à vis	UN		
43	Collier Atlas D 18 mm avec pattes à vis	UN		
44	Collier Atlas D 28 mm avec pattes à vis	UN		
45	Collier COLSON 3,5 x 140 mm	UN		
46	Collier de serrage en plastique nylon, fermeture éclair Taille:3,6 x 300 mm environ (en paquet de 100)	UN		
47	Commutateur 2 positions	UN		
48	Commutateur 3 positions	UN		

4

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
49	Conducteur rigide diamètre 0,5 mm <sup>2</sup>	ML		
50	Conducteur rigide diamètre 1,5 mm <sup>2</sup>	ML		
51	Conducteur rigide diamètre 2,5 mm <sup>2</sup>	ML		
52	Conducteur souple diamètre 1,5 mm <sup>2</sup>	ML		
53	Conducteur souple diamètre 2,5 mm <sup>2</sup>	ML		
54	Conduit PVC IRO N° 11 (barre de 3 mètre minimum)	UN		
55	Conduit PVC IRO N° 13 (barre de 3 mètre minimum)	UN		
56	Contacteur tétra polaire bobine 220V ; 50Hz 25A	UN		
57	Contacteur tripolaire bobine 220V ; 50Hz	UN		
58	Corde de suspension pompe immergée d'un diamètre de 12 mm	UN		
59	Cosse pour conducteur 1,5 mm <sup>2</sup>	UN		
60	Cosse pour conducteur 2,5 mm <sup>2</sup>	UN		
61	Coude 90° FF Plastique pour tube flexible D11	UN		
62	Coude 90° IRO N° 11	UN		
63	Coude 90° IRO N° 13	UN		
64	Disjoncteur AC 3 phases 16 A courbe C	UN		
65	Disjoncteur bipolaire 220 V, 10 A	UN		
66	Disjoncteur différentiel monophasé 220 V, 10 à 30 A, 300 mA	UN		
67	Disjoncteur différentiel triphasé 220 V / 380 V, 30 à 60 A, 300 mA	UN		
68	Disjoncteur magnétothermique modulaire 16 A	UN		
69	Disjoncteur magnétothermique modulaire 32A	UN		
70	Disjoncteur solaire DC calibré à une valeur légèrement supérieure à l'intensité de court-circuit du champ solaire prévu (50 A), Avec des tensions nominales 48V / 220V/550V/1000V max	UN		
71	Disjoncteur tétra polaire magnétothermique 220 V / 380 V, 25 A	UN		
72	Douille B22	UN		
73	Douille E27	UN		
74	Étain pour soudure Ø 1mm	KG		
75	Étain pour soudure Ø 3mm	KG		
76	Fusible à cartouche 10x38 15 A	UN		
77	Fusible à cartouche 10x38 25 A	UN		
78	Gâche électrique 12V + transfo 220V/12V	UN		
79	Goulotte perforée en PVC 25 x 30 avec couvercle (barre de 2 mètre)	UN		
80	Goulotte perforée en PVC 60 x 40 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN		
81	Interrupteur double allumage saillant en plastique	UN		
82	Interrupteur double va et vient Plexo étanche 10 A-220 V	UN		
83	Interrupteur Sectionneur DC 50 A minimum	UN		
84	Interrupteur simple allumage	UN		
85	Interrupteur va-et-vient	UN		
86	Lame de scie à main L300mm	UN		
87	Lampe à incandescence B22 / 240 V – 100W	UN		
88	Lampe à incandescence E27-220V-100W	UN		
89	Lampe de signalisation 24 V ; 15 W	UN		
90	Lampe de signalisation avec support 12 V	UN		
91	Lampe de signalisation de 24 V DC Orange	UN		
92	Lampe de signalisation de 24 V DC Rouge	UN		
93	Lampe de signalisation de 24 V DC Vert	UN		
94	Lot d'affiches de sensibilisation à la Sécurité électrique format A3 suivant standards marocains	UN		
95	Manchon D 50 coudé, en PE pour la pompe immergée	UN		
96	Manchon D 50 égal en PE pour la pompe de surface	UN		
97	Minuterie modulaire 220 V, 16 A (fixation sur rail Oméga)	UN		
98	Moulure 30x10 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN		
99	Parafoudre DC type 2 1000 VDC	UN		
100	Prise de courant 2P + T apparent	UN		



ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
101	Rail DIN (barre de 2 mètre)	UN		
102	Réglette complète pour tube fluorescent avec starter 18W mini longueur 60 cm mini	UN		
103	Réglette complète pour tube fluorescent instantané 18W mini longueur 60 cm mini	UN		
104	Relais 2x (1NO+ 1NF) 12 V	UN		
105	Relais 2x (1NO+ 1NF) 220V CA	UN		
106	Relais 2x (1NO+ 1NF) 24 V	UN		
107	Relais de niveau 24 V/dc avec 3 sondes de niveau (max ; min, masse)	UN		
108	Relais tripolaire de protection thermique, plage de réglage 9 à 13 A environ compatible avec dito.	UN		
109	Rosace en plastique pour douille B22 (droit)	UN		
110	Ruban adhésif double face Scotch, 12 mm x 7 m minimum	UN		
111	Ruban d'étanchéité pour plomberie de 12mm x 13M minimum	UN		
112	Ruban isolant Largeur : 19 mm minimum Longueur : 20 Mètres minimum	UN		
113	Sectionneur porte – fusible à cartouche 10 x 38 mm tétra polaire	UN		
114	Sonnerie 220 V sur rail	UN		
115	Starter pour tube fluorescent 18W	UN		
116	Té en plastique pour tube IRO N° 11	UN		
117	Té en plastique pour tube IRO N° 13	UN		
118	Télérupteur bipolaire 220 V, 10 A (fixation sur rail Oméga)	UN		
119	Transformateur 220V / 24V	UN		
120	Transformateur 220V / 24V avec prise médiane	UN		
121	Tube fluorescent 40 W à allumage instantané	UN		
122	Tube fluorescent 40 W à allumage par stater	UN		
123	Tube isolant flexible D : 11 mm (barre de 2 mètre)	UN		
124	TUBE PE D : 50 mm 10 bars manométriques	ML		
125	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 4 mm	ML		
126	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 6mm	ML		
127	Vis à tête fraisée et écrou M4 x 30	UN		

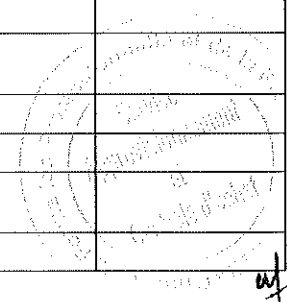


4

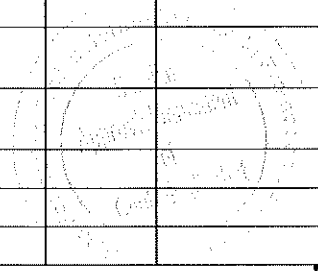
## BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

### LOT 2 : MATIERE D'OEUVRE

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
1	Ballast pour tube fluorescent à allumage instantané	UN	25			
2	Ballast pour tube fluorescent à starter	UN	25			
3	Bande de marquage au sol adhésive couleur bleu	ML	60			
4	Bande de marquage au sol adhésive couleur jaune	ML	30			
5	Barrettes de raccordement cap 10 mm²	UN	60			
6	Barrettes de raccordement cap 16mm²	UN	60			
7	Barrettes de raccordement cap 4 mm²	UN	60			
8	Barrettes de raccordement cap 8mm²	UN	60			
9	Bloc de contacts auxiliaires instantané 1F + 1O	UN	35			
10	Bloc de contacts auxiliaires instantané 2F + 2O	UN	35			
11	Bloc de contacts temporisés au repos 0 à 30 seconde	UN	35			
12	Bloc de contacts temporisés au travail 0 à 30 seconde	UN	35			
13	bloc de jonction fixe sur rail oméga	UN	100			
14	Boîte à deux boutons poussoirs MA – AR	UN	35			
15	Boîte à trois boutons poussoirs MA – AR – MA	UN	35			
16	Boîte à trois lampes de signalisations 220V couleur différentes	UN	25			
17	Boîte de dérivation carrée 80 x 80	UN	40			
18	Boîte de dérivation PVC 100 x 100 mm	UN	40			
19	Boîte de dérivation ronde en plastique D 60 mm	UN	40			
20	Boîte rectangulaire 180 mm x 140 mm	UN	30			
21	Boites de jonctions de chaine	UN	2			
22	Bornes sur rails, 10 mm	UN	10			
23	Bornes sur rails, 10 mm jaune-vert	UN	10			
24	Bornes sur rails, 4 mm	UN	10			
25	Bornes sur rails, 4 mm jaune-vert	UN	10			
26	Bouton poussoir unipolaire apparent Plexo - étanche	UN	35			
27	Câble (2P + T) 2,5 mm² souple	ML	200			
28	Câble (3P + T) 2,5 mm² souple	ML	200			
29	Câble (3P +N+ T) 2,5 mm² souple	ML	200			
30	Câble de relais de niveau 0,75x3 mm² blindé	ML	200			
31	Câble électrique solaire souple 1x10 mm² cuivre de couleur noir 1000 V DC rouleau	ML	200			
32	Câble électrique solaire souple 1x10 mm² cuivre de couleur rouge 1000 V DC rouleau	ML	200			
33	Câble électrique solaire souple 1x10 mm² cuivre de couleur vert jaune 1000 V DC rouleau	ML	200			
34	Câble multiconducteur 5 paires pour interphone	ML	200			
35	Câble souple immergeable alimentation 4x 4 mm²	ML	200			
36	Capteur de position "fin de course" électrique	UN	25			
37	Chemin de câble en acier perforé hauteur : 50 mm largeur : 100 mm minimum	ML	60			
38	Cheville en plastique D 10	UN	200			
39	Cheville en plastique D 8	UN	200			
40	Coffret électrique, étanche, isolé, métallique avec rails DIN 20x40x50 cm minimum	UN	2			
41	Colle pour tube PVC	UN	35			

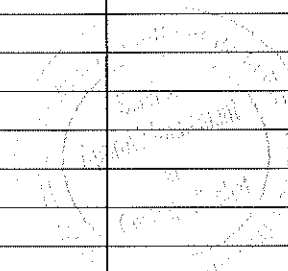


Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
42	Collier Atlas D 16 mm avec pattes à vis	UN	200			
43	Collier Atlas D 18 mm avec pattes à vis	UN	200			
44	Collier Atlas D 28 mm avec pattes à vis	UN	200			
45	Collier COLSON 3,5 x 140 mm	UN	250			
46	Collier de serrage en plastique nylon, fermeture éclair Taille:3,6 x 300 mm environ (en paquet de 100)	UN	10			
47	Commutateur 2 positions	UN	25			
48	Commutateur 3 positions	UN	25			
49	Conducteur rigide diamètre 0,5 mm²	ML	100			
50	Conducteur rigide diamètre 1,5 mm²	ML	300			
51	Conducteur rigide diamètre 2,5 mm²	ML	300			
52	Conducteur souple diamètre 1,5 mm²	ML	600			
53	Conducteur souple diamètre 2,5 mm²	ML	800			
54	Conduit PVC IRO N° 11 (barre de 3 mètre minimum)	UN	120			
55	Conduit PVC IRO N° 13 (barre de 3 mètre minimum)	UN	15			
56	Contacteur tétra polaire bobine 220V ; 50Hz 25A	UN	25			
57	Contacteur tripolaire bobine 220V ; 50Hz	UN	35			
58	Corde de suspension pompe immergée d'un diamètre de 12 mm	UN	8			
59	Cosse pour conducteur 1,5 mm²	UN	110			
60	Cosse pour conducteur 2,5 mm²	UN	200			
61	Coude 90° FF Plastique pour tube flexible D11	UN	80			
62	Coude 90° IRO N° 11	UN	170			
63	Coude 90° IRO N° 13	UN	150			
64	Disjoncteur AC 3 phases 16 A courbe C	UN	20			
65	Disjoncteur bipolaire 220 V, 10 A	UN	45			
66	Disjoncteur différentiel monophasé 220 V, 10 à 30 A, 300 mA	UN	11			
67	Disjoncteur différentiel triphasé 220 V / 380 V, 30 à 60 A, 300 mA	UN	12			
68	Disjoncteur magnétothermique modulaire 16 A	UN	10			
69	Disjoncteur magnétothermique modulaire 32A	UN	10			
70	Disjoncteur solaire DC calibré à une valeur légèrement supérieure à l'intensité de court-circuit du champ solaire prévu (50 A),Avec des tensions nominales 48V / 220V/550V/1000V max	UN	10			
71	Disjoncteur tétra polaire magnétothermique 220 V / 380 V, 25 A	UN	31			
72	Douille B22	UN	35			
73	Douille E27	UN	35			
74	Étain pour soudure Ø 1mm	KG	10			
75	Étain pour soudure Ø 3mm	KG	1			
76	Fusible à cartouche 10x38 15 A	UN	60			
77	Fusible à cartouche 10x38 25 A	UN	26			
78	Gâche électrique 12V + transfo 220V/12V	UN	26			
79	Goulotte perforée en PVC 25 x 30 avec couvercle (barre de 2 mètre)	UN	25			
80	Goulotte perforée en PVC 60 x 40 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN	50			
81	Interrupteur double allumage saillant en plastique	UN	40			
82	Interrupteur double va et vient Plexo étanche 10 A-220 V	UN	35			
83	Interrupteur Sectionneur DC 50 A minimum	UN	10			



4

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
84	Interrupteur simple allumage	UN	31			
85	Interrupteur va-et-vient	UN	35			
86	Lame de scie à main L300mm	UN	10			
87	Lampe à incandescence B22 / 240 V – 100W	UN	35			
88	Lampe à incandescence E27-220V-100W	UN	50			
89	Lampe de signalisation 24 V ; 15 W	UN	10			
90	Lampe de signalisation avec support 12 V	UN	20			
91	Lampe de signalisation de 24 V DC Orange	UN	10			
92	Lampe de signalisation de 24 V DC Rouge	UN	20			
93	Lampe de signalisation de 24 V DC Vert	UN	10			
94	Lot d'affiches de sensibilisation à la Sécurité électrique format A3 suivant standards marocains	UN	10			
95	Manchon D 50 coudé, en PE pour la pompe immergée	UN	3			
96	Manchon D 50 égal en PE pour la pompe de surface	UN	2			
97	Minuterie modulaire 220 V, 16 A (fixation sur rail Oméga)	UN	22			
98	Moulure 30x10 mm minimum (barre de 2 mètre)	UN	30			
99	Parafoudre DC type 2 1000 VDC	UN	10			
100	Prise de courant 2P + T apparent	UN	55			
101	Rail DIN (barre de 2 mètre)	UN	45			
102	Réglette complète pour tube fluorescent avec starter 18W mini longueur 60 cm mini	UN	30			
103	Réglette complète pour tube fluorescent instantané 18W mini longueur 60 cm mini	UN	25			
104	Relais 2x (1NO+ 1NF) 12 V	UN	10			
105	Relais 2x (1NO+ 1NF) 220V CA	UN	10			
106	Relais 2x (1NO+ 1NF) 24 V	UN	10			
107	Relais de niveau 24 V/dc avec 3 sondes de niveau (max ; min, masse)	UN	10			
108	Relais tripolaire de protection thermique, plage de réglage 9 à 13 A environ compatible avec dito.	UN	31			
109	Rosace en plastique pour douille B22 (droit)	UN	30			
110	Ruban adhésif double face Scotch, 12 mm x 7 m minimum	UN	15			
111	Ruban d'étanchéité pour plomberie de 12mm x 13M minimum	UN	10			
112	Ruban isolant Largeur : 19 mm minimum Longueur : 20 Mètres minimum	UN	16			
113	Sectionneur porte – fusible à cartouche 10 x 38 mm tétra polaire	UN	18			
114	Sonnerie 220 V sur rail	UN	23			
115	Starter pour tube fluorescent 18W	UN	24			
116	Té en plastique pour tube IRO N° 11	UN	30			
117	Té en plastique pour tube IRO N° 13	UN	25			
118	Télérupteur bipolaire 220 V, 10 A (fixation sur rail Oméga)	UN	80			
119	Transformateur 220V / 24V	UN	5			
120	Transformateur 220V / 24V avec prise médiane	UN	5			
121	Tube fluorescent 40 W à allumage instantané	UN	30			
122	Tube fluorescent 40 W à allumage par stater	UN	30			
123	Tube isolant flexible D : 11 mm (barre de 2 mètre)	UN	5			
124	TUBE PE D : 50 mm 10 bars manométriques	ML	5			
125	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 4 mm	ML	15			

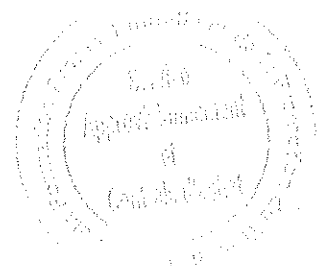


Handwritten signature or mark.

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
126	Tuyau pour circuits pneumatiques Ø 6mm	ML	50			
127	Vis à tête fraisée et écrou M4 x 30	UN	205			
<b>TOTAL en Hors TVA =</b>						
<b>TOTAL de la TVA (Taux %) =</b>						
<b>MONTANT TOTAL en TTC =</b>						

**Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.**

Fait à ..... le .....  
Signature et cachet du concurrent

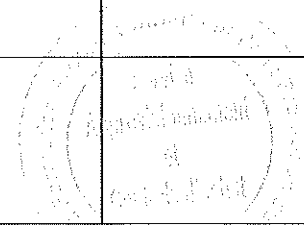


4



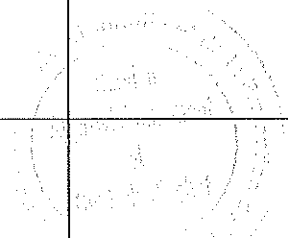
**LOT 3 : OUTILLAGE A MAIN**

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<b>MARTEAU D'ÉLECTRICIEN</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poids ≥ 300 g</li> <li>• Manche en bois dur</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
2	<b>BURIN POINTU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 200mm minimum</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
3	<b>TOURNEVIS ISOLE POUR VIS A FENTE MANCHE ACETATE</b> Marque : Référence :			
3-1	• 3 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN		
3-2	• 5 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN		
3-3	• 6,5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN		
3-4	• 5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN		
3-5	• 6,5 x 200 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN		
3-6	• 10 x 250 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN		
4	<b>TOURNEVIS POUR VIS A EMPREINTE PHILLIPS MANCHE ACETATE</b> Marque : Référence :			
4-1	• N° 0 - Lame en acier chrome vanadium	UN		
4-2	• N° 1 - Lame en acier chrome vanadium	UN		
4-3	• N° 2 - Lame en acier chrome vanadium	UN		
4-4	• N° 3 - Lame en acier chrome vanadium	UN		
4-5	• N° 4 - Lame en acier chrome vanadium	UN		
5	<b>PINCE UNIVERSELLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 160 mm minimum</li> <li>• Branches gainées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
6	<b>PINCE COUPANTE DIAGONALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 160 mm minimum</li> <li>• Branches gainées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
7	<b>PINCE A DENUDER LE FIL ELECTRIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur du Bec : 8 mm</li> <li>• Longueur : 160 mm minimum</li> <li>• Branches gainées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
8	<b>PINCE A BEC ROND CHROMÉE ET ISOLÉE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diamètre : 4 mm</li> <li>• Longueur : 160 mm minimum</li> <li>• Branches gainées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
9	<b>PINCE PLATE CHROMÉE ET ISOLÉE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur : 160 mm minimum</li> <li>• Branches gainées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		



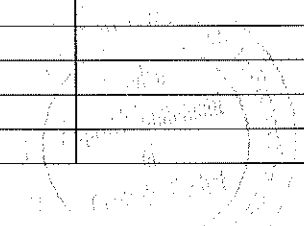
4

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
10	<b>PINCE A SERTIR LES COSSES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité : 0.75 à 6 mm minimum</li> <li>• Longueur : 220 mm minimum</li> <li>• Manches isolées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
11	<b>PINCE POUR COLLIERS COLSON</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité : 2.4 à 9 mm minimum</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
12	<b>Lime plate bâtarde Demi Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
13	<b>Lime plate bâtarde Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
14	<b>Lime ronde bâtarde Demi Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
15	<b>Lime ronde bâtarde Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
16	<b>Lime ½ Ronde ½ Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
17	<b>Lime ½ Ronde Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
18	<b>Lime Triangulaire Demi Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
19	<b>Lime Triangulaire Douce</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille croisée de 200 mm</li> <li>• Manche plastique</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
20	<b>CISEAU D'ELECTRICIEN</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manches isolées</li> </ul> Marque : Référence :	UN		



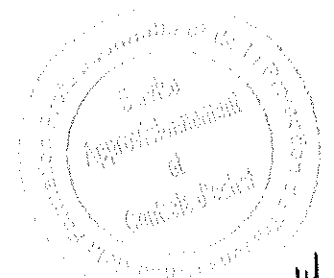
W

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
21	<b>CAISSE A OUTILS METALLIQUE A 5 CASIERS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension : 450 mm x 210 mm x 190 mm minimum</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
22	<b>COUTEAU D'ELECTRICIEN A UNE SEULE LAME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lame Serpette</li> <li>• Manche Bois</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
23	<b>METRE RUBAN DE 2 M ou 3M</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boîtier métallique</li> <li>• Retour automatique du ruban</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
24	<b>MONTURE DE SCIE A MAIN A METAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arc en tube acier rectangulaire ou rond</li> <li>• Poignée revolver en alliage moulé</li> <li>• Tension directe par vis papillon en bout de la lame</li> <li>• Livrée avec une lame de 300 mm</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
25	<b>COUPE TUBE PLASTIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps : alliage léger</li> <li>• Molette : acier spécial à coupe rapide</li> <li>• Roulette à gorge permettant la coupe au ras des collets</li> <li>• Capacité maximum de coupe : 30 mm minimum</li> <li>• Présentation laquée</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
26	<b>CLES PLATES</b> Marque : Référence :			
26-1	De 6 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-2	De 7 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-3	De 8 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-4	De 9 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-5	De 10 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-6	De 11 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-7	De 12 mm en acier chrome vanadium	UN		
26-8	De 13 mm en acier chrome vanadium	UN		
27	<b>CLES A PIPE DEBOUCHEES</b> Marque : Référence :			
27-1	De 6 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-2	De 7 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-3	De 8 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-4	De 9 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-5	De 10 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-6	De 11 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-7	De 12 mm en acier chrome vanadium	UN		
27-8	De 13 mm en acier chrome vanadium	UN		



4

ITEM N°	Désignation et caractéristiques techniques	U.M	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
28	<b>PERCEUSE A PERCUSSION ELECTRIQUE PORTATIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité de perçage dans l'acier : 13 mm +/- 1 mm</li> <li>• Tension d'alimentation : 220V</li> <li>• Puissance absorbée : 950 Watts minimum</li> <li>• Mandrin à clé</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
29	<b>JEU DE 10 CLES A 6 PANS COUDEES</b> Dimensions : 1,5 à 10 Marque : Référence :	UN		
30	<b>PLAQUE DE MONTAGE ET ESSAI DES CIRCUITS ELECTRONIQUES SANS SOUDURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2420 TROUS minimum</li> <li>• Sur support</li> <li>• 4 fiches de connexion</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
31	<b>FER A SOUDER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance 100 W minimale</li> <li>• Alimentation 220 V – 50 HZ</li> </ul> Marque : Référence :	UN		
32	RALLONGE ELECTRIQUE MULTIPRISES - 4 PRISES	UN		
33	<b>FORET HELICOIDAL QUEUE CYLINDRIQUE ACIER HSS</b> Marque : Référence :			
33-1	Diamètre : 0,6 mm	UN		
33-2	Diamètre : 0,8 mm	UN		
33-3	Diamètre : 1 mm	UN		
33-4	Diamètre : 1,2 mm	UN		
33-5	Diamètre : 1,3 mm	UN		
33-6	Diamètre : 1,5 mm	UN		
33-7	Diamètre : 1,8 mm	UN		
33-8	Diamètre : 2 mm	UN		



**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**

**LOT 3 : OUTILLAGE A MAIN**

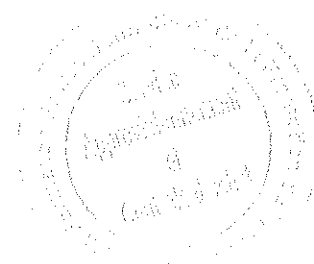
Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
1	MARTEAU D'ÉLECTRICIEN Poids ≥ 300 g Manche en bois dur"	UN	50			
2	BURIN POINTU	UN	24			
<b>3</b>	<b>TOURNEVIS ISOLE POUR VIS A FENTE MANCHE ACETATE</b>					
3-1	· 3 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	120			
3-2	· 5 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	120			
3-3	· 6,5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100			
3-4	· 5 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100			
3-5	· 6,5 x 200 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100			
3-6	· 10 x 250 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	100			
<b>4</b>	<b>TOURNEVIS POUR VIS A EMPREINTE PHILLIPS MANCHE ACETATE</b>					
4-1	· N° 0 - 3 x 75 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	80			
4-2	· N° 1 - 4,5 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	80			
4-3	· N° 2 - 6 x 100 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	80			
4-4	· N° 3 - 8 x 150 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	80			
4-5	· N° 4 - 10 x 200 mm minimum, Lame en acier chrome vanadium	UN	80			
5	PINCE UNIVERSELLE	UN	90			
6	PINCE COUPANTE DIAGONALE	UN	100			
7	PINCE A DENUDER LE FIL ELECTRIQUE	UN	120			
8	PINCE A BEC ROND CHROMÉE ET ISOLÉE	UN	60			
9	PINCE PLATE CHROMÉE ET ISOLÉE	UN	60			
10	PINCE A SERTIR LES COSSES	UN	60			
11	PINCE POUR COLLIERS COLSON	UN	60			
12	Lime plate bâtarde Demi Douce	UN	6			
13	Lime plate bâtarde Douce	UN	6			
14	Lime ronde bâtarde Demi Douce	UN	6			
15	Lime ronde bâtarde Douce	UN	6			
16	Lime ½ Ronde ½ Douce	UN	6			
17	Lime ½ Ronde Douce	UN	6			
18	Lime Triangulaire Demi Douce	UN	6			
19	Lime Triangulaire Douce	UN	6			
20	CISEAU D'ELECTRICIEN	UN	120			
21	CAISSE A OUTILS METALLIQUE A 5 CASIERS	UN	10			
22	COUTEAU D'ELECTRICIEN A UNE SEULE LAME	UN	60			
23	METRE RUBAN DE 2 M ou 3M	UN	50			
24	MONTURE DE SCIE A MAIN A METAUX	UN	15			
25	COUPE TUBE PLASTIQUE	UN	6			
<b>26</b>	<b>CLES PLATES</b>					
26-1	· De 6 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-2	· De 7 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-3	· De 8 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-4	· De 9 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-5	· De 10 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-6	· De 11 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-7	· De 12 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
26-8	· De 13 mm en acier chrome vanadium	UN	25			

4

Article n°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN HORS TVA		PRIX TOTAL EN HORS TVA
				EN CHIFFRE		
<b>27</b>	<b>CLES A PIPE DEBOUCHEES</b>					
27-1	· De 6 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-2	· De 7 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-3	· De 8 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-4	· De 9 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-5	· De 10 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-6	· De 11 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-7	· De 12 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
27-8	· De 13 mm en acier chrome vanadium	UN	25			
28	PERCEUSE A PERCUSSION ELECTRIQUE PORTATIVE	UN	6			
29	JEU DE 10 CLES A 6 PANS COUDEES	UN	15			
30	PLAQUE DE MONTAGE ET ESSAI DES CIRCUITS ELECTRONIQUES SANS SOUDURE	UN	20			
31	FER A SOUDER Puissance 100 W minimale	UN	8			
32	RALLONGE ELECTRIQUE MULTIPRISES - 4 PRISES	UN	40			
<b>33</b>	<b>FORET HELICOIDAL QUEUE CYLINDRIQUE ACIER HSS</b>					
33-1	· Diamètre : 0,6 mm	UN	30			
33-2	· Diamètre : 0,8 mm	UN	30			
33-3	· Diamètre : 1 mm	UN	30			
33-4	· Diamètre : 1,2 mm	UN	30			
33-5	· Diamètre : 1,3 mm	UN	30			
33-6	· Diamètre : 1,5 mm	UN	30			
33-7	· Diamètre : 1,8 mm	UN	30			
33-8	· Diamètre : 2 mm	UN	30			
TOTAL en Hors TVA =						
TOTAL de la TVA (Taux %) =						
MONTANT TOTAL en TTC =						

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....  
Signature et cachet du concurrent



4